

BULLETIN N° 53
inter-associations
Hiver 2023

BURDIGNES

3€



Sommaire :

- Edito
- Nouvelles des associations
- Etat civil
- Météo de Pierrot & Christian
- Brèves de l'école
- Info de la mairie

DOSSIERS

- Portraits de femmes
 - La gare de Burdignes
 - La forêt
 - Enfants de Burdignes pendant la guerre
-
- Diverses informations
 - Activités économiques artisanales
 - Activités économiques d'accueil
 - Informations pratiques
 - Infos comité de rédaction

Edito

Dans ce numéro 53 nous vous proposons quelques dossiers dans lesquels des témoignages et des analyses nous plongent dans l'histoire et le devenir de Burdignes.

Un peu d'histoire vécue à travers le dossier déjà commencé dans le dernier numéro «portraits de femmes».

Dans la poursuite du dossier «forêt», un article sur l'adaptation de la sylviculture face au changement climatique.

Un témoignage et un article racontant l'histoire des «femmes garde-barrière» dans le dossier «gare de Burdignes».

Le bulletin est avant tout un moyen de diffuser les nouvelles des associations, les informations municipales, de faire connaître aussi les activités commerciales, agricoles, artisanales et touristiques sur notre commune. Nous vous souhaitons une bonne année 2023.

Le comité de rédaction

Claire, Florence, Mathilde, Michèle,
Pierrot, Bernard, François et Jean-Yves.

« Depuis toujours, mes ancêtres nous ont appris que nous sommes des frères des arbres. Ils nous ont appris que si les arbres disparaissent, les hommes vont disparaître à leur tour. Et c'est cette prophétie de mes ancêtres que j'ai envie de partager avec vous »

Mundiya Kepanga, chef de tribu des Hulis Papouasie Nouvelle Guinée (sanctuaire de biodiversité abritant la 3ème forêt primaire du globe). Il sillonne le monde, accueilli par les dirigeants des grandes nations. Il est l'acteur principal du film documentaire « Frère des arbres » de Marc Dozier (2016). Et bientôt sur ARTE la nouvelle série de documentaires « Gardiens de la forêt ».

Hauts les pains



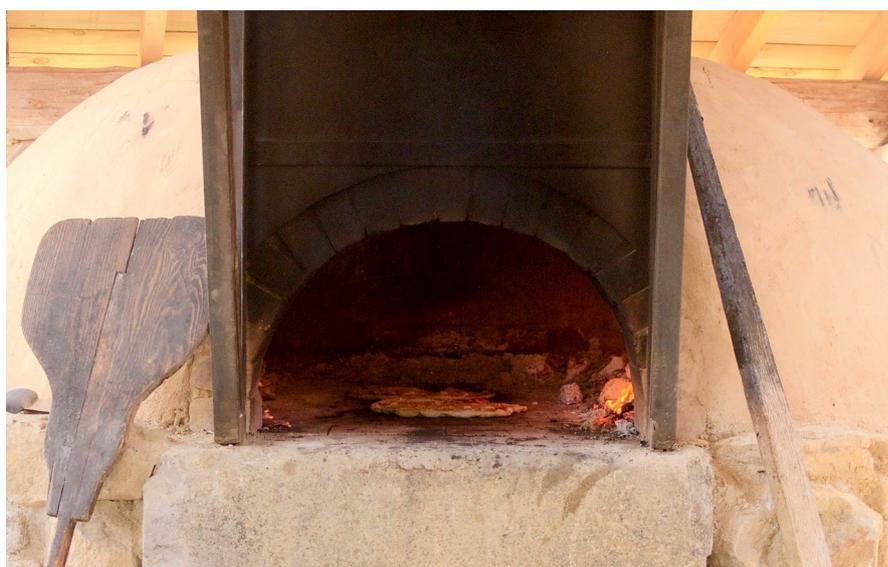
Les petits fours sont heureux de vous faire part du bon fonctionnement de leur Bébé (qui marche bien mais pas encore tout seul).

Le four a en effet assuré la cuisson du pain de la fête , complété par le vieux four de « la fête d'été » et ceux de « Hauts les pains » prêtés gracieusement ; On y a aussi cuit les pizzas et galettes géorgiennes. Il a fonctionné non-stop de 9h du matin jusqu'à épuisement des pâtes et sauces...

Les petits fours ont tenu une réunion/AG début Octobre pour envisager la suite :

Il y a encore quelques travaux à prévoir comme installer une porte, barder une partie de l'abri pour se protéger du vent, installer un plan de travail.

- Nous avons aussi commencé à réfléchir à une charte d'utilisation du four :
- Son usage est ouvert à tous et gratuit (particuliers , associations ...).
- Chaque usager doit avoir l'accord du bureau pour la date d'utilisation et celui de la mairie si l'événement envisagé amène beaucoup de monde et surtout si c'est tard le soir car nous sommes dans l'espace public.
- Chacun gère son bois , en évitant les bois traités ou comportant des colles...
- Chaque usager devra verser une caution de 50€ et adhérer aux « Petits fours » pour la modique somme de 10€/an
- Un référent pourra éventuellement donner des conseils d'utilisation et remettra aux utilisateurs le mode d'emploi et le bulletin d'adhésion.



Burdignes en fête Agnès Delmarle

Enfin ! La fête était de retour !

Quand nous avons décidé début avril , à quelques-uns de la remettre à l'honneur, nous étions plutôt inquiets : Très peu de personnes avaient répondu à notre appel et nous avions peur de ne pas réussir à la relancer : on n'avait plus l'habitude ni l'enthousiasme, éteints par les confinements répétés. Lors des premières réunions, nous avons donc opté pour une fête simplifiée : Un repas/pique-nique, de la musique, les fidèles et attractifs jeux en bois, des pizzas, galettes géorgiennes et pain cuits dans le nouveau four à pain associatif (v. « Les Petits Fours ») et une buvette .

Nous pouvions bénéficier des installations de « Burdilao pour leur concert du samedi soir.

Fort opportunément, Dominique Guignand, pour le « Réseau professionnel de traction animale » a demandé si la fête de Burdignes pouvait accueillir un concours de labour qu'ils organisaient : Nous tenions là une belle animation et avons accepté avec joie !

Puis Pierrot a relancé la tombola, puis Aubin a proposé une animation « chiens de troupeau » (GPDT.K9), puis Philippe a proposé une conférence de Jean-Paul Frécon sur l'histoire de Burdignes entre 1850 et 1900, puis Sarah a proposé un chantier « Epouvantails »...

Bref le programme était finalement assez riche, il restait à trouver les bénévoles pour tout organiser : les démarches, les contacts, trouver le matériel nécessaire (bancs, chapiteaux, tables, bois etc ...), les commandes de boissons et nourriture, la signalétique, la pub...

Pascale a réalisé un tableau des tâches à remplir sur internet pour que les bénévoles s'inscrivent sur une tâche et une tranche horaire, ça a très bien fonctionné ;

Le jour J (et la veille) tout le monde était là : les inscrits du tableau plus les piliers historiques qui n'ont pas besoin d'informatique pour participer généreusement !

Le bar (fabriqué pour les premières fêtes), récupéré sous une bâche près de la station d'épuration retrouvait sa place.

Le beau temps était là aussi !

Et le public aussi !





Les animations ont toutes fait le plein , le groupe de musique cajun (Doux Bayou Cajun Band) a mis une ambiance très gaie et chaleureuse (mais a regretté qu'il n'y ait pas plus de danseurs...).

Le pain dont nous avons pourtant revu à la hausse la production n'a pas suffi ni le nombre de repas ni celui des pizzas et galettes... Nous ne nous attendions pas à une telle affluence !

Je crois que tout le monde a malgré tout été heureux de renouer avec la fête, à commencer par ceux qui n'y croyaient plus. .

Nous espérons que ça continue et aimerions que

plus de gens s'intéressent à l'élaboration de la fête dès le début (pour se sentir moins seules/ls sur le projet).

Pour rappel, les bénéfices de la fête sont reversés à des associations du village et à des associations à but humanitaire.

Quand la fête du pain mène à l'obtention du titre de « Meilleur Ouvrier de France » Chocolatier-Confiseur...



Lorsqu'il enfournait les miches de pain dans le four à la fête de Burdignes Bertrand BALAY, dont la famille possède une maison au village, n'imaginait pas qu'un jour il décroche le titre si convoité de « Meilleur Ouvrier de France » option chocolatier-confiseur. Après les épreuves qualificatives disputées en mars à l'école Ducasse Paris Campus, ils n'étaient plus que 9 à participer aux épreuves finales organisées du 1er au 4 novembre 2022 à Orléans.

Présidée par le MOF chocolatier Philippe Bel, trois nouveaux M.O.F. ont été reçus au titre "Un des Meilleurs Ouvriers de France", option Chocolaterie-confiserie : BALAY Bertrand, BERGER Xavier, LERENARD Mathieu.

Arriver à ce niveau d'excellence est un acte d'abnégation requérant minimum un an de sacrifice, un dépassement de soi et une solide expérience professionnelle.

Les finalistes sont en effet jugés sur la qualité esthétique et organoleptique de leurs réalisations, mais aussi sur leurs savoir-faire, comportements, organisation, gestion des matières premières... Rien n'échappe à la sagacité des jurys ! »

Une récompense ultime dans le domaine de l'artisanat français.

Ce n'est pas une médaille en chocolat que viennent chercher les candidats du MOF chocolatiers-confiseurs, mais le fameux col « bleu, blanc, rouge ».

Ce concours est organisé tous les 3 ans sous la tutelle de la confédération des chocolatiers et confiseurs de France et du COET (comité d'organisation des expositions du travail).

Les chocolatiers gagnants remportent le très convoité titre de « meilleur ouvrier de France », un diplôme d'état homologué par le ministère de l'Éducation nationale.



En attendant d'avoir le plaisir de le rencontrer, le comité de rédaction adresse à Bertrand toutes ses félicitations.

Environnement & nature **Bernard VILARS**

Enfin, une année bien remplie !

→ Environnement et nature a été associée, avec le parc du Pilat, la mairie, à la refonte des tracés et dépliants des sentiers en boucle sur la commune

Trois sentiers ont été re-balisés, en particulier les parties modifiées.

Les nouveaux dépliants sont disponibles à ce jour à la ferme auberge du village.

→ Les vendredis 22 et 23 avril ont été consacrés aux plantes à cueillir lors d'une soirée débat avec la projection du film « En quête des nouveaux herboristes » et un fructueux débat avec, entre autre pour intervenante Stéphanie Vallat.

Le samedi, la traditionnelle balade botanique, conviviale et instructive, a permis à chacun de découvrir, voire d'approfondir ses connaissances en matière de plantes sauvages et comestibles

→ Le vendredi 23 septembre projection du film « Bigger Than Us »

Des jeunes qui s'engagent, cela ne laisse pas indifférent, au contraire !

Cette soirée nous a été suggérée et c'est avec plaisir que nous l'avons réalisée avec le cinéma Le Foyer de Bourg-Argental, merci à son équipe.

Nous sommes toujours prêts à être porteurs ou associés à des soirées à thème (évidemment si le contenu correspond à l'objet de l'association).

→ Pour 2023, bien sûr une balade botanique au printemps et ...

Burdignes 377 habitants : les «Burdignants-es»
Alt. mini : 433m / maxi : 1381m
Le village se situe à 892m.
Site internet : www.burdignes.com

Credits photos : Mairie, association environnement & Nature, GP.Heltz, N Morelon.

Nous retrouvons plusieurs explications éthymologiques de Burdigines : de Burdiniaco (1061), de Burdunia (villa), d'un gallo-romain nommé Burdinius ou Bourg d'Ignis (bourg du feu, des feux permettaient de guider les voyageurs de nuit). Plus tard, le village a pris le nom de Saint Martin de Burdigines en Forez, abandonné pendant la Révolution. Haut perché sur la montagne, Burdigines a le charme tranquille d'un village authentique. Les agréables balades à ski de fond l'hiver ou les promenades à travers la campagne l'été, offrent de remarquables points de vue sur les paysages du massif du Pilat et du Mont Blanc jusqu'aux Trois Becs. Au fil de vos balades, vous pourrez découvrir les vestiges de la tour de Montchat (aventure jeux disponible dans les offices de tourisme). Au XVème siècle, 200 guerriers défendaient ce château, face aux troupes menées par le seigneur d'Argental. A proximité, appréciez le site mégalithique dit « la baignoire des gaulois » (sentier n°1) ; vous serez séduit aussi par le panorama qui s'offre à vous à la table d'orientation de Chirol (sentier n°3).

Burdignes, avec sa zone artisanale et son artisanat diversifié, compte aussi de nombreuses exploitations agricoles. D'excellents produits fermiers et artisanaux locaux sont à découvrir. Village dynamique, Burdigines a su garder son école publique. Il existe une grande diversité d'associations très actives. Traditionnellement, l'accueil est de mise en toute simplicité. Auberges, gîtes, chambres d'hôtes, camping à la ferme, hébergement collectif / foyer de ski de fond reçoivent tout au long de l'année. Actuellement des sentiers sont balisés pour la marche, (3 PR® et GR7® - GR42® et GR65®), le VTT, le ski de fond, la raquette. Une aire de décollage de parapente, un parc Actifil-parcabout, le passage de la Via Fluvia complètent cette offre. A noter aussi : la fête d'été en août, un film : « Un village dans le vent », des spectacles de théâtre, des concerts de musique.

Sentiers réalisés avec le Parc du Pilat, le concours de la mairie de Burdigines et de l'association « Environnement & Nature Burdigines ».

Pour tous problèmes rencontrés vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie : 09 63 68 64 41

Découvrez le Pilat sans voiture www.pilat-tourisme.fr - Cycle! Mon Parc sans voiture! www.pilat-tourisme.net

Tous les itinéraires de randonnées du Parc du Pilat sont disponibles sur le site internet pilat-rando.fr et sur la web application en scannant le QR code

Code de balisage

- Sentiers décrits dans ce guide
 - Continuité du sentier
 - Mauvaise direction
- Autres itinéraires
 - Sentier de Grande Randonnée (GR®)
 - Sentier du Parc avec les numéros de sentiers correspondants
 - Tour du Parc
 - Virage changement de direction
 - Itinéraire VTT Parc
 - Itinéraire équestre du Parc

Ces itinéraires sont entretenus et balisés par la commune de Burdigines.
Pour tous problèmes rencontrés vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie. Tél : 09 63 68 64 41
Création graphique Réponse Édition - Mise en page et impression Bayon-Villard 04 75 34 18 34 - Imprimé sur papier recyclé.

Pilat
Mon Parc naturel régional

Promenades dans le Parc

Burdignes

Le sentier des ruines

Le sentier des forêts

Le sentier Ardéchois

Parc naturel régional du Pilat

A toutes et tous, une très bonne année 2023

Association de Parents d'élèves de l'école de Burdignes

Cette année, l'école compte 11 élèves dans la classe d'Huguette Raby et 17 dans celle de Patricia Lévêque. L'Association de Parents d'Élèves s'est réunie le 19/09 et a élu le bureau actuel. Il est composé de Marine Viennet à la présidence, Anne-Claire Dumont au secrétariat et Mélanie Bribi à la trésorerie.

L'APE a participé au financement de la classe de mer à Noirmoutier de la classe des grands.

Cette année marque le retour du spectacle de Noël proposé par l'APE aux enfants et à leur entourage. La compagnie La Remueuse a présenté son spectacle « Le Petit Plumo », un bricolage circoburlesque pour petits et grands, le samedi 10 décembre 2022.

Pour financer ces beaux projets, l'Association de Parents d'Elèves organise et contribue à plusieurs manifestations du village :

Nous avons participé au marché de producteurs organisé à la Source début septembre et partagé les bénéfices de la buvette et de la petite restauration avec Burdilao.

Nous continuons également la vente de chocolats, en partenariat cette année avec les Bonbons de Julien. Nous avons tenu la buvette lors du concert du Butter Note Orchestra organisé par l'association Butter Note, la communauté de communes et la mairie le samedi 17 décembre 2022 à la salle du Tilleul.

Et bien sûr, nous organiserons le grand concours de Möllky de Burdignes le dimanche 21 mai 2023 : à vos agendas !

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, une excellente année 2023 et vous attendons nombreux en mai prochain.



Photo Laura Tangre



Concert d'été

Barnums montés, scène improvisée, décors bricolés, pour une ambiance assurée ! Burdilao a remis le couvert pour faire danser le village dans sa traditionnelle soirée du concert d'été qui a eu lieu samedi 20 août.

Le menu était riche cette année. En première partie nous avons accueilli le groupe « Sans Voies » qui derrière leur look de rockeurs et tout de noir vêtus nous ont emmenés dans un univers musical très coloré avec des influences punk, jazz, pop, chansons avec des textes percutants.



En plat de résistance nous avons dansé, sauté, bougé mais on s'est aussi marré grâce au P'tits fils de Jeannine. Ce groupe plein d'énergie nous a présenté un spectacle mêlant improvisation, théâtre et musique endiablée. Les voies se mêlent et se répondent pour accompagner l'intensité de l'accordéon, la frénésie de la trompette et les cordes de la balalaïka.

Les événements à venir ne sont pas encore définis mais Burdilao compte bien organiser d'autres événements pour la saison 2023. A noter que nous prévoyons une soirée théâtre d'impro avec la compagnie la LISA (ligue d'improvisation stéphanoise amateur). Nous sommes actuellement à la recherche de groupes pour le concert d'été qui aura lieu le 19 août 2023. Si vous avez des envies, des propositions n'hésitez pas à vous rapprocher des membres de Burdilao et si vous êtes motivés pour mettre en place ce genre d'évènement, entrez dans l'asso !





Depuis que la vie a repris son cours hors pandémie, la Maison dans la Nature a pu de nouveau reprendre son rythme. Même si l'hiver 2021-22 n'a pas fait le plein de neige, le foyer de ski de fond a été ouvert 3 jours en décembre 2021.

Nous avons pu accueillir de nombreux groupes sur des séjours plus ou moins longs ou des soirées et répondre aux différentes demandes. Celles-ci sont nombreuses et le planning est bien rempli : sur l'année 2021, 82 nuits ont été louées pour un peu plus de 700 personnes. L'équipe de l'association mène plusieurs nouveaux projets !

Nous démarrons notamment l'accueil de résidence d'artistes. L'objectif est de soutenir la création culturelle locale et proposer quand cela est possible pour les artistes des échanges avec le village. Ainsi, la première résidence a lieu du 26 novembre au 3 décembre 2022 avec la compagnie de théâtre Quart de Seconde, qui a proposé un atelier théâtre aux élèves de l'école le 28 novembre à la salle le Tilleul.

D'autre part, le changement climatique et le manque de neige nous amènent à envisager d'ouvrir le domaine plus largement à d'autres activités. Nous étudions en ce moment la possibilité de créer un pôle de Course d'Orientation avec la Communauté de Communes des Monts du Pilat. Ce pôle aurait pour vocation de proposer des parcours d'orientation à tous, groupes familiaux, sportifs et handisports mais aussi scolaires et plus largement tous ceux qui souhaiteraient découvrir sans se perdre notre beau terrain de jeux !

Enfin, un audit a été réalisé pour des travaux importants sur le bâtiment : changement de la chaudière, isolation, réaménagements. Les prévisions et calculs sont sur la table car le bâtiment le nécessite et le contexte actuel le demande !

Si tous ces projets vous intéressent, n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Nous organisons notre prochaine assemblée générale à la fin de la saison d'hiver courant mars, nous vous tiendrons informé·e·s par le mail de la mairie.

Une autre nouveauté cette année : le damage des pistes sera fait par la Maison dans la Nature, toujours en partenariat avec l'Espace Nordique de la Communauté de Communes des Monts du Pilat. Cela permettra d'avoir plus de réactivité à la première neige suffisante pour pouvoir ouvrir !

Pour savoir si le domaine est ouvert, toujours les mêmes réflexes :

→ La page web www.cc-montsdupilat.fr/bulletin-denneigement

→ "Allo neige" au 04 77 20 43 43

Pour en savoir plus : www.maisondanslanature.com



Les Burdivents



En septembre 2021, nous décidons de préparer un nouveau spectacle. Sept comédien-ne-s accompagnés par Marine Viennet, metteuse en scène, tentent l'aventure malgré la situation sanitaire encore instable. Jules Jobard, à la régie, nous a rejoints pour une belle mise en lumière. De mardi en mardi, en ajoutant quelques journées, nous avons construit ensemble un spectacle original.

Alors, se retrouver sur la scène du Tilleul le 4 novembre dernier, a été un grand moment de joie et d'euphorie mais aussi d'appréhension. Après ces longs mois sans spectacle, le public serait-il au rendez-vous ?

Dès la première, il était présent ! Tout nous permettait de jouer avec le plaisir de partager, avec l'envie de vous entraîner dans ce musée particulier, à la fois sérieux, fou, décalé, et toujours drôle. Cette présence du public nous porte et chaque représentation est unique, pleine d'émotions chaleureuses. Merci à vous !



Vous n'avez pas vu notre spectacle ? Nous vous invitons au printemps prochain : à la salle Le Tilleul de Burdignes, les vendredi 10, samedis 11 et 25 mars à 20h et le dimanche 26 mars à 15h.





Notre clocher en 2022

→ Des proches, amis, voisins nous ont quittés :

Marinette Linossier Montchal
Misette Charrat L'homme
Mathilde Martel Dovezet
Joseph Fanget La Cartara/ Bourg
Rémi Martel Dovezet
Michelle de Closmadeuc Le Bouchet

Nous les remercions pour leur participation, leur engagement dans la vie de notre communauté paroissiale et celle du village.

A leurs familles nous redisons notre amitié.

→ Depuis décembre le calendrier des célébrations eucharistiques de la paroisse Saint Régis d'Argental (8 clochers: Bourg-Argental, Burdignes, Colombier, Graix, La Versanne, Saint Julien MM, Saint Sauveur, Thélis la Combe) a été modifié :

le dimanche une seule messe à 10 heures Bourg-Argental

le samedi une messe itinérante à 18 heures dans les autres clochers.

Vous pouvez trouver le calendrier de ces célébrations dans toutes les églises et sur le site paroissial qui donne des explications, des informations plus détaillées :

www.paroissestregis.fr

→ Autre événement marquant : le retour de la fête d'été.

La motivation des associations a balayé l'appréhension, les hésitations.

Comme chaque année la paroisse a assuré la vente des billets de tombola. La fête a remporté un vrai succès : du soleil, des animations variées, des bénévoles nombreux et motivés, des visiteurs heureux.

A tous, une belle et douce année 2023: santé, amour, paix, solidarité...



ÉTAT CIVIL



Naissances

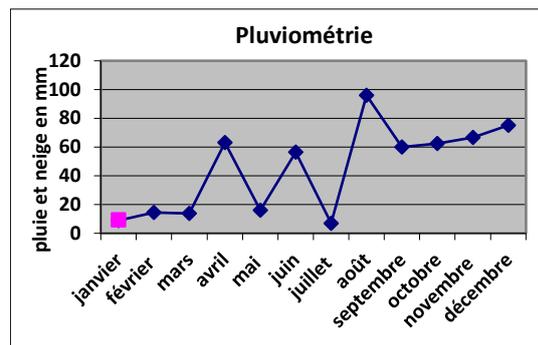
6 octobre 2022 **Aliosha VALLAT DUMONT**
23 octobre 2022 **Soroya Germaine Yoyo ADAGE**

Décès

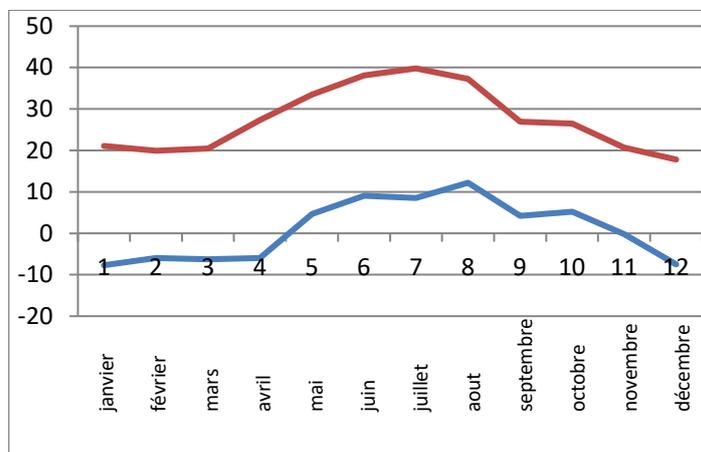
2 Mai 2022 **Marie Joséphe Baptistine CHARRAT** née CIVIER
chemin de notre dame de Bordeaux
6 Aout 2022 **Rémi MARTEL** route de Dovezet

La météo de Pierrot et Christian pour 2022

2022	jours de gel	pluie en mm	jours de pluie	t° sup. à 29°	t° mini	t° maxi
janvier	25	9	3	0	-7,7	21,1
février	15	14,5	7	0	-6	19,9
mars	9	13,7	7	0	-6,3	20,5
avril	6	63,2	13	0	-6	27,3
mai	0	16	4	7	4,7	33,5
juin	0	56,4	11	18	9,1	38,1
juillet	0	7	5	27	8,5	39,8
août	0	96	8	22	12,2	37,3
septembre	0	60	13	0	4,2	26,9
octobre	0	62,5	10	0	5,2	26,5
novembre	1	66,7	13	0	-0,2	20,5
décembre	13	75	12	0	-7,5	17,8
total	69	540	106	74		



Températures mini et maxi



2022: Record des jours dont la température a atteint au moins 29°C!
soit 74 jours du 1er mai au 31 août et 49 jours en juillet et août !!!
Journée record le 14 juillet à 39,9°





Après les mois de pandémie, la classe transplantée à Noirmoutier, qui avait été repoussée à cause du contexte sanitaire, a enfin pu avoir lieu début avril 2022. Les élèves de CE1, CE2, CM1, CM2 ainsi que ceux de la classe unique de la République ont pu partager de riches moments instructifs dans la bonne humeur. Elèves, enseignantes et accompagnateurs étaient ravis. Nous remercions la municipalité et l'APE pour leur participation financière.

Début juillet les élèves de maternelle-CP ont passé une matinée au Monde des Pentes au Bessat. Cette sortie, elle aussi, avait été déprogrammée plusieurs fois pour diverses raisons. La matinée fut intense mais la météo, enfin clémente, a permis à chacun de profiter d'activités propices à leur âge.

De septembre à fin novembre 16 élèves de cycle 2 (CP-CE1-CE2) ont profité d'un cycle natation à la piscine de Vaure à Annonay. Ce cycle s'inscrit dans les programmes de l'école. La municipalité, que nous remercions à nouveau, a pris à sa charge le coût du transport.

Fin novembre, les élèves de chacune des 2 classes ont pu bénéficier d'un atelier théâtre proposé par une compagnie en résidence à la Maison dans la Nature. Cette intervention pourrait être le préambule d'un projet de classe sur le harcèlement en maternelle-CP. Nous remercions l'ensemble des personnes ayant permis cette initiation.

Enfin, dans un souci de sensibilisation à la problématique de l'eau, les élèves de l'école ont bénéficié d'une première intervention du maire de la commune en septembre. Ce thème, travaillé dans les classes, sera enrichi de 3 interventions du Syndicat des 3 rivières. Lors de la dernière intervention, au printemps, les élèves partiront à la découverte de la vie aquatique dans les cours d'eau locaux.





Recensement de la population

Début 2023, la Commune de BURDIGNES réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 Janvier

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 1er février 2023.

Contactez Madame Ghislaine FANGET, coordinatrice pour la commune, au secrétariat de la mairie tél 09 63 68 64 41.



L'agent recenseur sera Madame Angeline BERGER.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et établira la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- 1- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- 3- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc...), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Mme Ghislaine FANGET, coordinatrice pour la commune, au secrétariat de la mairie tél 09 63 68 64 41.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr



Les Potes Agés Philippe Heitz

Un repas des Anciens terminé en chansons

Comme l'année dernière, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a organisé le repas des Anciens à l'auberge Linossier. Une cinquantaine de participants de 60 ans et plus ont à nouveau apprécié la cuisine et l'accueil de Véronique et d'Olivier et le plaisir de se retrouver autour d'une bonne table. Cerise sur le gâteau, cette année les quatre musiciens et chanteurs du groupe Les Potes Agés ont ravivé nos souvenirs des chansons de Graeme Allwright. Musique, chansons, anecdotes, un petit concert très apprécié tant par le public que par les artistes amateurs, tous retraités et ravis de partager ce moment de convivialité.



Après-midi jeux Dominique Berne

A tous ceux qui souhaitent passer un bon moment, quel que soit leur âge, nous vous invitons à venir nous rejoindre.

Le 2ème mardi du mois, rendez-vous à la salle de la mairie à 14 heures. Nous jouons (belote, jeux de société ...) mais aussi, nous prenons le temps de discuter, d'avoir des nouvelles.

Aux beaux jours nous envisageons des jeux extérieurs (moly, pétanque ...)

Après 16 heures, nous partageons gâteaux, boissons.

Un agréable après-midi de convivialité.



Chantier station d'épuration **Philippe Heitz, Etienne Chatelon**

Obtention des subventions: poursuite du projet

Notre ténacité a payé. Après avoir essuyé en 2021 les refus d'aides de l'Agence de l'Eau et du Département qui ne disposaient plus d'enveloppes pour cette année-là, nous avons défendu notre projet auprès de la Préfète de la Loire, auprès du Préfet de Région, président de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et auprès de nos conseillers départementaux Jean-François Chorain et Valérie Peysselon. Notre dossier technique, rédigé par notre maître d'œuvre SICC VRD (Sylvain Dumond), était solide et convaincant. Coup sur coup, nous avons reçu en 2022 les avis favorables d'aides de la Préfecture (73 000 € de la DETR, Dotation d'équipement des territoires ruraux) et du Département (45 990 €), pour un montant global d'études et de travaux de 281 814 € HT, soit un taux de subvention de 42,2%.

Le financement du projet est assuré par les subventions et par un emprunt sur 15 ans.

Un chantier démarré en novembre

Rappelons qu'il s'agit de reconstruire entièrement la station d'épuration située sous le bourg, construite en 2005 et qui se colmatait au fil des ans (voir le précédent bulletin). C'est le même procédé de filtres à sable plantés de roseaux qui est utilisé, mais cette fois-ci mieux dimensionné en capacité de traitement. Celle-ci passe de 150 à 190 équivalents-habitants, ce qui se traduit par des bassins de filtrations plus grands et plus profonds.

L'entreprise LMTP (groupe Eurovia), lauréate de l'appel d'offres, a mis d'importants moyens en action pour avancer vite. Effectivement, malgré une météo parfois peu clémente, au 16 décembre les deux niveaux de filtration neufs fonctionnent. Il reste une dizaine de jours de finitions à réaliser à partir du 10 janvier, si la météo le permet.

L'épuration des eaux usées n'a jamais cessé pendant les travaux, car, pendant la reconstruction du lit supérieur, elles ont été envoyées directement sur l'ancien lit inférieur. Puis, pour la reconstruction du lit

inférieur, c'est le nouveau lit supérieur qui a commencé à remplir sa fonction épuratrice.

Pour protéger le ruisseau de la Masse contre les particules fines de terre entraînées par les pluies, un filtre à paille avait été installé sur son cours avant le terrassement.



Démarrage du chantier le 2 novembre 2022.

Le chantier en images



Grâce à la pente, les écoulements des eaux pluviales comme des eaux usées (les deux réseaux sont séparés) se font par gravité. Aucune pompe n'est nécessaire, donc aucune dépense d'énergie pour le fonctionnement de la station.

L'ancienne station ne comportait que deux casiers de filtration à son étage supérieur. La nouvelle en compte trois.

En amont de la station, le dégrilleur arrête les lingettes et autres objets qui pourraient obstruer les canalisations. Le déversoir d'orage est là en sécurité pour empêcher que des pluies d'orage très abondantes noient la station. Une première chasse stocke plusieurs mètres-cubes d'eaux usées puis les envoie d'un coup à gros débit dans le réseau de répartition sur un casier. Notre agent technique Mickaël Gerland alterne les casiers au cours de la semaine pour viter le colmatage.



Chaque semaine, une réunion de chantier permet la coordination entre le maître d'œuvre Sylvain Dumond, l'équipe de l'entreprise LMTP et la mairie.

La présence quotidienne de Mickaël Gerland sur le chantier facilite le travail de l'entreprise et permet aussi à celle-ci de régler les détails qui faciliteront l'exploitation et l'entretien de la nouvelle station.



Lors d'une chasse, les eaux usées sont réparties sur quatre plots brise-jet en béton entouré de galets. Elles s'infiltrent dans des lits de sable de différentes granulométries, avant de rejoindre le bassin inférieur.

Les roseaux qui serviront à aérer le sable seront plantés et se développeront au printemps.

Eau et sécheresse 2022 Philippe Heitz

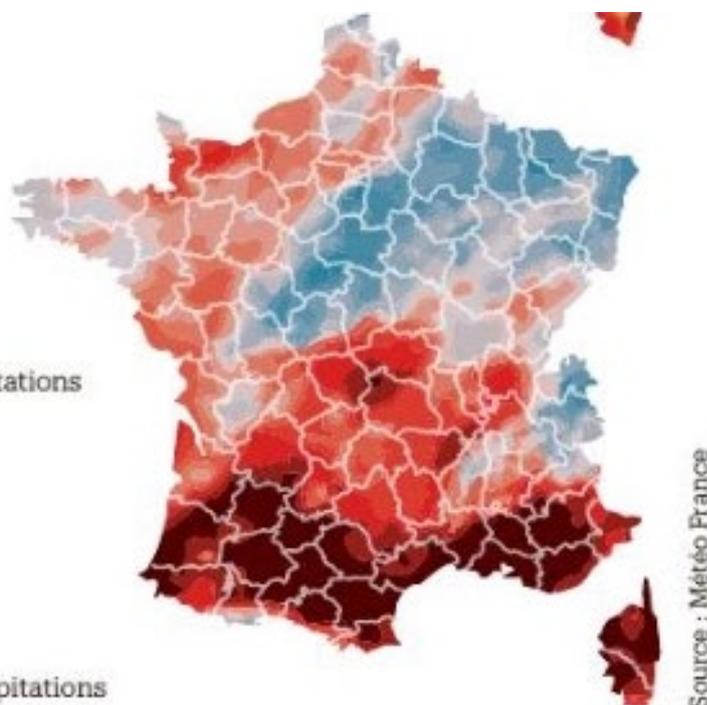
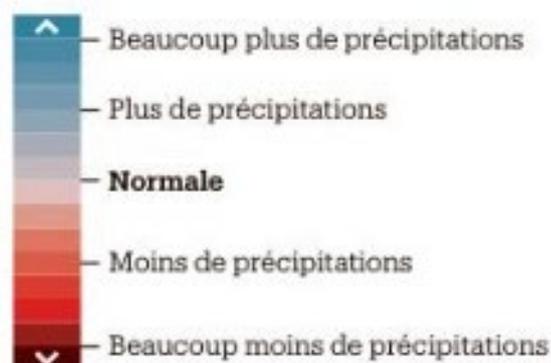
Une sécheresse historique...

2022 restera gravée dans les mémoires, au même titre que les sécheresses historiques de 1976 et de 2003. Eleveur en 2003, quand au 14 juillet il avait fallu rentrer le troupeau et donner aux chèvres les feuilles des frênes en guise de fourrage vert pour compléter le peu de foin récolté en première coupe, j'avais compris la fragilité de notre système alimentaire tellement dépendant de la pluie. Quand la source de la ferme avait tari pour trois mois, j'avais compris que l'eau n'est pas un droit acquis, qu'elle ne coule de source que s'il pleut assez. Et quand à l'automne, vu le peu de foin engrangé et vu qu'on ne pouvait plus acheter nulle part de fourrages (et même de paille), je m'étais résolu à abattre le tiers du troupeau pour passer l'hiver, j'avais compris ce que veut dire être éleveur avec un climat d'Afrique du Nord.

C'est maintenant confirmé par Météo-France: 2022 est l'année la plus chaude jamais enregistrée en France depuis 1900, année des premières statistiques météo nationales. Durant l'été 2022, les températures étaient en moyenne 2,5°C plus élevées que la normale. A la canicule qui augmente l'évapotranspiration des sols et de la végétation s'est ajouté le déficit de précipitations. Comme le montre cette carte des précipitations publiée en octobre 2022, le Pilat et le Nord-Ardèche font partie des régions ayant reçu beaucoup moins de précipitations que la moyenne de référence 1991-2020.

Précipitations

Rapport à la moyenne de référence 1991-2020 des cumuls de précipitations en octobre 2022



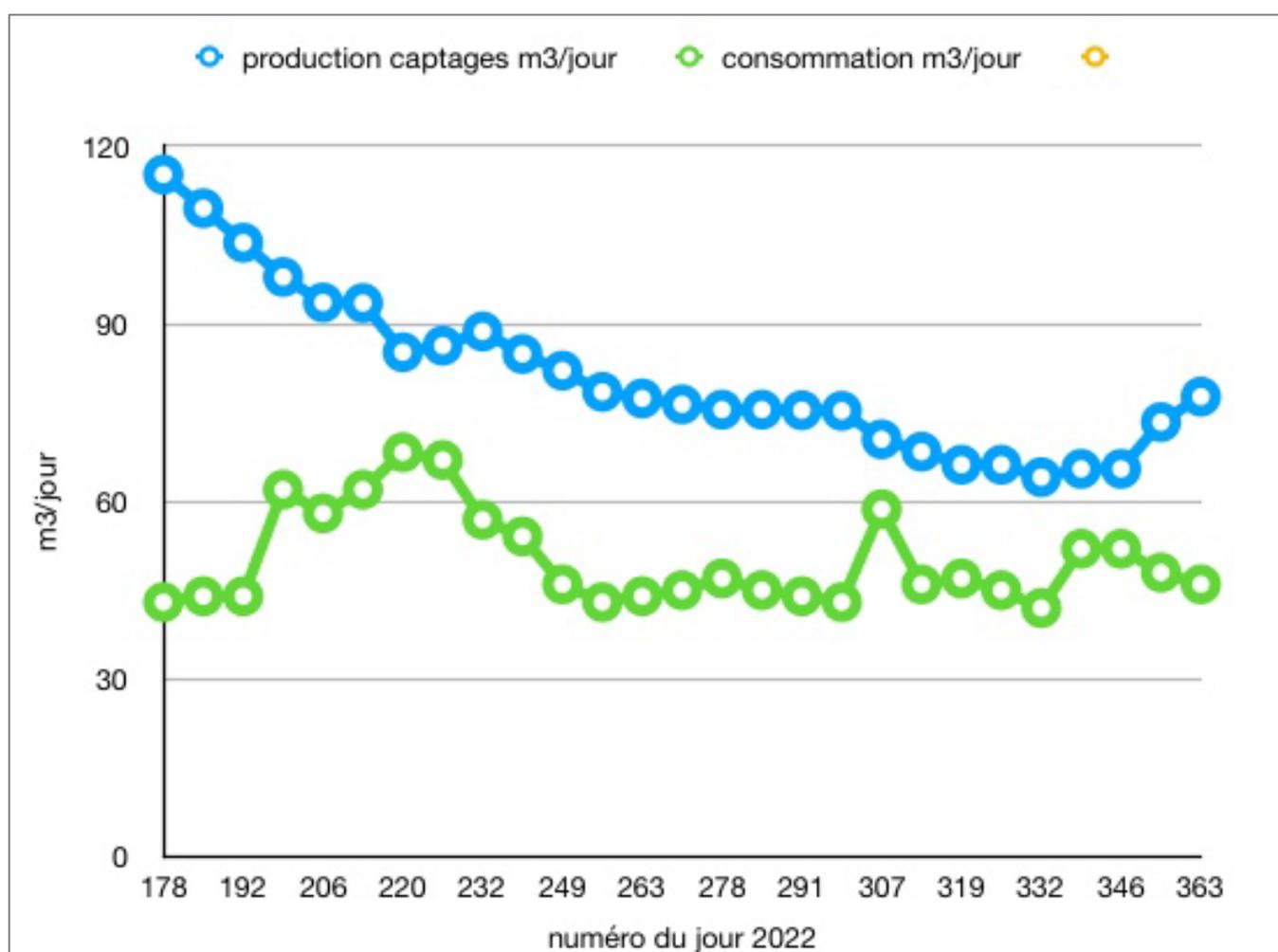
Source : Météo France

La sécheresse à Burdignes

A Burdignes, le déficit de pluie s'est traduit dès le printemps par une baisse rapide du débit des sources alimentant le réseau de la commune : de 180 m³/j début avril à 120 m³/j mi-juin. Seuls les captages du Suc des Trois Chiens et des Viverts sont connectés au réseau. Les deux captages de Pré Boussieux, en mauvais état et au débit moindre, sont déconnectés pour ne pas prendre de risque de pollution du réseau. La consommation moyenne oscille autour de 50 m³/j.

Dès mi-juin, nous avons mis en place une surveillance hebdomadaire de la production des sources. La consommation est enregistrée en permanence par un automate au réservoir de Joanabel. Une alerte sur le smartphone de l'agent technique est envoyée automatiquement en cas de soutirage anormal, pour une recherche éventuelle de fuite importante.

La courbe de production montre une baisse de débit qui se poursuit de mi-juin jusqu'à...fin novembre !



C'est dire l'épaisseur de sol desséché que les pluies d'automne ont eu à recharger avant d'atteindre les sources. Les 70 mm de pluies orageuses de mi-août n'ont permis de remonter brièvement le débit que de 2,4 m³/j. La situation est devenue très inquiétante à partir de mi-juillet, avec une montée rapide de consommation sur le réseau public, signe que les sources privées se tarissaient progressivement.

Début août, l'excédent n'était plus que de 17 m³/j en moyenne hebdomadaire, avec même un déficit constaté un jour de pic de consommation à 87 m³/j pour une production de 85 m³/j. Heureusement, alors que les sources continuaient leur baisse, la consommation a entamé une franche descente à partir de mi-août, pour plusieurs raisons. D'une part, les habitants ont multiplié les gestes d'économie d'eau après la diffusion par mail du bulletin d'information que la mairie a envoyé le 10 août. D'autre part, la baisse temporaire des températures a diminué les besoins d'abreuvement des troupeaux, dont une petite proportion est partie à l'abattoir vu le manque d'herbe et de fourrage.

Néanmoins, des exploitations agricoles non raccordées au réseau public, sur le versant vallée de la Cance, ont dû venir chercher de l'eau à un poteau d'incendie au bourg pour faire boire les animaux.

C'est seulement depuis mi-décembre que le débit des sources remonte franchement, mais n'arrive encore qu'au niveau de mi-septembre. La recharge hivernale du sous-sol n'est pas faite. A 78 m³/j, on est encore loin des 180 m³/j du printemps dernier. Mais l'hiver n'est pas fini heureusement.

Le Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE)

Burdignes fait partie du Syndicat des Trois Rivières, établissement public de coopération intercommunal (EPCI) qui regroupe 59 communes de l'Ardèche et de la Loire autour de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). Son territoire couvre le bassin versant de la Cance et les petits affluents directs du Rhône, soit environ 360 km de rivières. C'est le Syndicat qui programme notamment les travaux d'entretien des berges de la Déôme, très visibles cet hiver en aval de Bourg-Argental. Le S3R élabore également avec les collectivités un Plan de la gestion de la ressource en eau (PGRE), car la ressource en eau sur son territoire (hors Rhône) est actuellement déficitaire en étiage. Les sources, les rivières et leurs nappes alluviales (hors Rhône) sont trop prélevées pour permettre le maintien de la vie aquatique en étiage et répondre durablement aux usages des particuliers, des entreprises, des communes et des agriculteurs.

Les situations de chaque commune sont très différentes. A Burdignes, hormis 34 abonnés alimentés par Bourg-Argental, les 148 autres abonnés utilisent l'eau des sources de Burdignes. Notre résilience face aux prochaines sécheresses, inéluctables avec le réchauffement climatique, dépendra donc de notre capacité à économiser l'eau, comme nous avons su le faire cet été, et éventuellement du développement de nouvelles ressources.

C'est pourquoi nous avons demandé au service études de l'ONF une visite des deux captages de Pré Bousieux, pour évaluer la faisabilité d'une éventuelle remise en état des ouvrages, projet qui pourrait s'inscrire dans le PGRE.

La récupération des eaux pluviales des toitures des bâtiments agricoles permettrait également un abreuvement des troupeaux, à condition d'une potabilisation. Suite à la proposition que j'ai faite en 2021 de ce projet de « toits-ressources » à la CCMP et au Parc du Pilat, ce dernier a constitué un groupe de travail associant les techniciens du Parc, de la Chambre d'agriculture, du Département de la Loire et des agriculteurs intéressés pour développer ce moyen de stockage d'eau pour autoconsommation.

Cette année, la rubrique femmes se poursuit avec le portrait de deux femmes, Anne-Marie Bacher et Marie-Thérèse Feasson.

La première a consacré sa vie à l'éducation des enfants et au travail domestique. Elle a dû quitter Burdignes, mais y revient régulièrement, dans un chalet, puis dans une maison, construits juste au-dessus de la ferme qu'elle a dû quitter pour pouvoir avec son mari nourrir sa famille.

La seconde a partagé son temps de mère de famille entre le travail domestique et diverses activités à la ferme. A lire ces deux comptes-rendus d'entretiens, on mesure combien les évolutions techniques, mais aussi sociales, acquises souvent de haute lutte, ont permis d'améliorer les conditions de vie et de travail en moins d'un siècle.

Anne-Marie Bacher

Anne-Marie Berne épouse Bacher (appelée Anna par les Burdignants) est née le 24 mars 1923 dans les Monts du Lyonnais, très exactement au village de Coise, non loin de Saint-Symphorien-sur-Coise, à l'époque chef-lieu de Canton qui était alors un gros bourg agricole, commerçant, mais aussi industriel. Son père, menuisier et charron, avait avec sa femme, femme au foyer, une petite ferme (5 vaches, 1 cochon, 1 brebis, des poules et des lapins) qui permettait de nourrir la famille, nombreuse, puisqu'ils eurent 10 enfants. Anne-Marie était la petite dernière. Elle est allée à l'école jusqu'au certificat d'études. Bonne en français, elle aimait lire, loisir qu'elle cultive encore maintenant.



Puis, elle a effectué du travail à domicile sur une machine à tricoter des chaussettes pour les prisonniers tout en aidant sa mère à garder les enfants qu'elle prenait pour arrondir les fins de mois. «Avec une belle sœur, on portait régulièrement une corbeille et on était payé au nombre de chaussettes, on ne posait pas de questions. » Elle allait aussi garder les vaches aux champs « Et mon père ne voulait pas que je lise, il fallait tricoter ou coudre, alors je cachais mon livre sous mes pelotes de laine. » Entre 19 et 26 ans, elle a travaillé chez son frère, longtemps prisonnier : « J'aidais ma belle-sœur dans les tâches ménagères et lui tenais compagnie. »

Elle fera la connaissance de Marius Bacher (appelé Séraphin son troisième prénom par les Burdignants), par l'intermédiaire d'un prêtre de Coise qui organisera la rencontre avec son futur mari. Ils se marieront le 22 octobre 1949 « à la même date que le mariage de mes parents ». Elle rejoindra alors Burdignes et la ferme de Beaujon, appartenant à la famille de son époux. Elle y retrouvera le modèle de polyculture et poly-élevage qu'elle connaissait déjà dans les Monts du Lyonnais : 10 vaches, 2-3 cochons, quelques chèvres et moutons, des poules.

Elle raconte sa découverte de Burdignes et l'appréhension qu'elle a ressentie à son arrivée. Elle avait quitté une campagne, déjà marquée par la ville, un paysage ouvert, elle arrivait dans un territoire escarpé, venté qui l'impressionnait. « J'allais au village à reculons pour lutter contre le vent, j'avais parfois de la neige jusqu'aux genoux. Et puis il y avait ces gros rochers le long de la route qui me faisaient peur. Il n'y avait pas encore d'électricité. » Elle se sentait perdue, loin de sa famille. Son mari, né à la ferme de Beaujon, était un homme grand et costaud, mais gentil et attentionné. Elle a dû cependant faire sa place à Beaujon.



← Angèle BACHER

↑ Anna BACHER

A son arrivée, il y avait encore la mère de son mari, handicapée, qui ne parlait plus, dont elle devait s'occuper et qu'il fallait nourrir. Elle est décédée en 1950, l'année où est née sa première fille, Bernadette. Il y avait en outre sa belle-sœur, une femme au fort caractère bien connue à Burdignes. Angèle Bacher (1902-1985) était à la fois secrétaire de mairie, bonne du curé ; elle aidait les Burdignants à faire leurs papiers, assurait le catéchisme, avait contribué à la création du théâtre de Burdignes. Personnalité entière, gentille et autoritaire tout à la fois, elle est restée célibataire, prenant en main sa vie sans partage : « Sa vie était pleine, il n'y avait pas de place pour un homme. » et cela ne facilita pas les débuts d'Anne-Marie à Beaujon. Elle avait l'impression d'être traitée « en intruse... », elle devait composer.

Anne-Marie aura neuf enfants entre 1950 et 1963¹ (Bernadette, Jean-Marc, Alain, Jean-Luc, Christian, André, Josiane, Dominique, Marie-Claire), le deuxième mourra avant ses 1 an des suites d'un vaccin contre la variole. Comme souvent dans ce milieu rural catholique, les pratiques de contraception ne sont pas encore répandues. Ses 6 premiers enfants sont nés à Bourg-Argental « N'ayant pas de voiture c'était un Burdignant qui nous emmenait mon mari et moi à la maternité » Elle travaille beaucoup, sans compter ses heures, à l'entretien de la maison et à l'éducation des enfants. C'est tout son bonheur, elle rit beaucoup avec eux. Elle tient à ce qu'ils aillent à l'école et s'instruisent. Mais les conditions de vie et de travail sont encore dures. Pas d'électricité, pas de machines venant soulager les femmes dans l'accomplissement de leur travail ménager : « J'allais laver le linge à la boutasse, y compris quand il faisait froid, les mains collaient à la brouette parfois... » L'été, il fallait préparer les légumes que son mari avait semés, puis récoltés au jardin. « le repassage était important, surtout pour les blouses, on faisait chauffer les fers sur la cuisinière. » Parfois, elle aidait à la traite. Elle devait aussi confectionner le repas pour toute la famille, agrandie en pleine saison par des ouvriers agricoles.

Peu à peu Anne-Marie s'insère dans le village. Si elle n'a pas de temps à accorder à ses amies et connaissances, il y a des lieux et des temps pour les rencontrer un tant soit peu. Trois lieux de socialisation sont importants pour elle : l'Eglise et la Paroisse « c'est là que je rencontrais mes connaissances, en allant à la messe et aux vêpres. » Et bien sûr deux lieux fréquentés par les femmes pour alimenter leur famille respective : « le marché à Bourg Argental et à l'épicerie de Burdignes où j'allais faire mes courses après la messe, j'y voyais du monde. »

Malgré les efforts pour développer des méthodes de travail agricoles différentes, « Mon mari était très à la page, il avait acheté un tracteur en 1955 pour tenter de produire plus », ils n'arrivent pas à subvenir aux besoins de la famille et se décident donc à quitter Burdignes en 1958. « On est parti à Chirassimont entre Roanne et Tarare pour travailler en commun avec un beau-frère du côté de mon mari sur une nouvelle exploitation. Ce travail a été difficile, car leurs méthodes d'exploiter n'étaient pas les mêmes, le GAEC n'existant pas encore², ce qui a abouti à une séparation entre les deux agriculteurs. Donc de 1959 à 1963, Séraphin quitte le monde agricole et travaille d'abord en maçonnerie, puis dans le tissage. « Moi, je continuais à élever les enfants et à faire l'entretien de la maison. » La première machine à laver est arrivée dans le couple en 1961, « juste après la naissance de son 8ème enfant Dominique en 1960 ».

Là se produit une autre rupture. Cette fois, la famille rejoint le mouvement d'exode rural qui a marqué en France et en Europe la période postérieure à la Seconde Guerre Mondiale³. « En août 1963, on est parti à Meyzieu notre 9ème enfant avait 5 mois, il fallait bien faire bouillir la marmite. »

Séraphin a trouvé un emploi sur l'indication du nouveau propriétaire de la ferme de Beaujon. Il savait que l'entreprise Delle Alsthom embauchait⁴. « Mon mari est devenu métallurgiste et travaillait en équipe (2x8), il avait une voiture et faisait du covoiturage. » Ce travail est rémunérateur, mais en tant qu'ancien agriculteur « quand il travaillait à l'usine, il disait qu'il n'aimait pas être enfermé, qu'il manquait d'air. » Quant à Anne-Marie, « il a fallu s'acclimater. J'aimais mieux la campagne que la ville. J'ai gardé une petite fille de deux ans jusqu'à ses 9 ans et demi à plein temps pendant toutes ces années. J'ai aussi élevé deux autres enfants, mais ils ne sont restés que quelques mois. » La famille est restée de 1963 à 1972 dans le quartier des Plantées à Meyzieu. Elle y a une petite maison parmi celles construites pour les rapatriés d'Algérie⁵ qui arrivent en France en 1962. « En 1972, on a déménagé dans une plus grande maison, et j'y suis toujours, toute seule depuis le décès de mon mari en 1992. Le plus dur c'est la solitude, nous partagions tellement avec mon mari et la maison était toujours pleine avec les enfants. » Deux des filles, l'aînée et la dernière résident non loin de chez elle à Meyzieu. Anne-Marie est toujours très active « J'ai beaucoup tricoté pour les enfants et les petits-enfants⁶. »

En 1971, le couple d'un commun accord décide de construire sur un terrain conservé au-dessus de la ferme de Beaujon, traduction de leur attachement à Burdignes. Ils construiront un chalet préfabriqué, « On venait toutes les vacances... On a retrouvé les conditions d'avant... au début pas d'électricité, pas de machine à laver, mais on aimait bien, on était heureux, nous avons passé de très bons moments en famille. »

Et en 2000, lors du grand incendie de Burdignes, le chalet brûle. « les gendarmes sont passés, ils ne nous ont rien signalé, mais les pompiers nous ont dit : « fichez le camp, vous allez brûler...ils n'ont pas pu sauver la maison. »

Une de ses petites filles, Ségolène, a écrit dans le bulletin n° 50 : « *Le feu est bien plus proche qu'on ne l'imagine. Il faut partir... maintenant ! .../... Je revois encore Mamie sortir du Chalet avec la cocotte-minute dans les bras. Nous sommes déjà dans la 306 de mon oncle Dominique et nous quittons les lieux. La voiture s'éloignant, on se retourne et pour la première fois on voit de grandes flammes derrière nous... elles sont si proches !* ⁷ »

C'était triste. Face à cette situation, c'est l'envie de garder un ancrage à Burdignes qui prédomine. « Je n'ai pas voulu baisser les bras, on a fait reconstruire en 2002, même emplacement, même surface. J'y viens 3 semaines en été chez mon fils Christian qui habite à Saint Etienne et garde la maison comme résidence secondaire. »

Alain l'aîné des garçons et Marie-Claire la dernière de la famille, ont aussi un pied à terre à Burdignes. Anne-Marie Bacher a donc un lien très fort avec Burdignes, elle demeure toujours à Meyzieu, lit encore beaucoup. Elle va bientôt fêter ses 100 ans.

¹ « Après avoir augmenté jusque dans la génération 1926 (26%), la proportion des familles nombreuses a chuté rapidement : 20% des mères nées en 1939 et seulement 9% de celles nées de 1950 à 1960 ont eu au moins quatre enfants. » https://www.persee.fr/doc/AsPDF/pop_0032-4663_2000_num_55_6_7171.pdf

² La loi du 8 août 1962 dite « loi GAEC » permet ce type de société civile nouvelle. En 1965, pour enrayer l'exode rural, l'association vosgienne d'économie montagnarde, favorise le projet de quatre agriculteurs de la commune du Haut du Tôl qui créent le premier Groupement agricole d'exploitation en commun. https://fr.wikipedia.org/wiki/Groupement_agricole_d%27exploitation_en_commun

³ Entre 1921 et 1936, la population française devient pour la première fois de son histoire majoritairement urbaine : 52,9 % des Français vivent dans des espaces urbains en 1936. En 1968, soit un peu plus de 30 ans plus tard, les territoires ruraux ne comptent plus que 14,9 millions d'habitants (soit 30 % de la population). <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/2021-2022-rapport-cahier-1-demo-chap-01-03-dune-france-rurale-une-france-urbaine-les>

⁴ La société Delle-Alsthom développe un réseau de 4 usines en France dont la plus importante se trouvait à Villeurbanne ; d'une superficie de 60.000 m², elle employait près de 2000 personnes en 1959. <http://lerizeplus.villeurbanne.fr/article.php?laref=865>

⁵ « A la différence de villes comme Bron ou Vaulx-en-Velin, l'expansion démographique se traduit davantage à Meyzieu par le développement de l'habitat individuel que collectif. » <https://www.meyzieu.fr/ma-ville/decouvrir-meyzieu/du-village-a-la-ville-dynamique-daujourd'hui>

⁶ Anne-Marie Bacher a 19 petits enfants, 22 arrière-petits-enfants et 1 arrière-arrière-petite fille.

⁷ <https://burdignes.com/index.php/2022/01/31/bulletin-n51-hiver-2021-special-incendie/>



Marie-Thérèse Feasson

Marie-Thérèse Feasson est née le 20 mai 1944 à Vernosc en Ardèche, non loin d'Annonay. Ses parents étaient paysans, ils avaient des vaches, un peu de vigne et des pêcheurs.

Elle a été à l'école jusqu'au certificat d'études, puis elle a suivi des cours ménagers pendant 2 ans à La Grande Providence à Annonay. Elle est ensuite embauchée à 17,5 ans à l'usine Glayzal au Pont de la Cance. Elle y travaillera avec de nombreuses autres ouvrières au moulinage¹. «On commençait à 5h00, il fallait se lever à 4h00 parce qu'il fallait descendre dans le trou. Et puis après il fallait en remonter. On était de l'équipe du matin ou du soir. On travaillait 8 heures d'affilée avec juste une pause pour manger un casse-croûte. On avait les pointeuses et on était payé au rendement. Si on restait trop au casse-croûte, on nous enlevait un quart d'heure.» Les semaines étaient longues, 40 heures ou 48 heures en alternance. Elle y travaillera deux ans.

Puis l'usine fermera. Mais sa vie d'ouvrière ne s'arrête pas là. Après la fermeture de l'usine de Vernosc, les ouvrières sont transférées à l'usine La Gangeoise, fondée en 1935 par Emile Glayzal². « Si on n'acceptait pas le boulot on était licenciée. Mon père, qui avait passé le permis, nous menait mes deux sœurs, ma tante et moi à Annonay. » Les ouvrières sont dans cette usine employées en journée à exécuter différentes tâches « Je surveillais les machines et le dévidage des flottés³. S'il manquait quelqu'un, il me mettait aux visiteuses pour voir les défauts du tissu. S'il y avait des tâches, on teignait les tissus en bleu ou en noir. On était 8 heures debout. »

Pour gagner en indépendance, Marie-Thérèse passe le permis à 22 ans : « Il y avait très peu de femmes qui passaient le permis. J'ai acheté une 2CV. »



Elle fait la connaissance de son mari Guy Feasson lors de fêtes locales. Ils se marient en 1969 et restent quelques mois à Vanosc. Puis, ils emménagent dans le hameau des Bénévis, où se trouve la maison familiale où ont grandi Guy et ses frères et sœurs. Mais ils résideront dans une maison indépendante dans le bas du hameau Leur premier enfant naîtra en 1971 « Et là j'ai arrêté de travailler. On n'avait pas de machine à laver. Aller à Annonay, c'était pas facile. ». Ils auront 4 enfants, deux filles et deux garçons. Les conditions de travail et de vie s'améliorent avec l'achat d'une machine à laver, puis, quand les enfants étaient plus grands, d'une machine à laver la vaisselle.

Son mari aide ses parents à mener la ferme, ils avaient des vaches et produisaient du lait. « Quand je suis venue à la ferme, j'aidais à la traite. Au début, on mettait le lait dans des biches qu'on portait au pont sur la route de Burdignes, puis on a eu un tank et alors, le laitier venait pomper le lait dans la citerne. » Les transformations techniques du matériel agricole vont peu à peu changer les conditions de travail : «Au début, on avait très peu de matériel agricole, mais on a acheté le premier tracteur peu après le mariage. Autrefois, faire les bottes de foin, c'était pénible.». Habitants de Burdignes Marie-Thérèse et son mari sont tournés pour la vie sociale vers Bourg-Argental : c'est là que les enfants iront à l'école, là que se dérouleront les activités liées à la paroisse. Mais ils aiment aller à la Fête de Burdignes, notamment lorsqu'il y avait des chars.

Bien sûr, Marie-Thérèse travaille à la ferme, mais en tant que conjointe collaboratrice, elle n'a qu'une petite retraite. Elle travaillait pourtant tous les jours, y compris les jours fériés, notamment pour cueillir et préparer les légumes du jardin. Elle s'occupait du ménage, de l'éducation des enfants qui ont nécessité bientôt de nombreux déplacements. Après l'école primaire à Bourg-Argental, les enfants sont allés à Annonay pour continuer leurs études : collège agricole pour les garçons, secrétariat médical et comptabilité pour les deux filles. « Il fallait les accompagner ici et là pour qu'ils prennent le bus. La journée filait vite. » Elle prenait quelque repos le dimanche après-midi.

Les deux fils ont créé un GAEC qu'ils exploitent en commun aux Bénevis. Marie-Thérèse prépare encore le repas et un goûter « pour tenir jusqu'après la traite » pour tout le monde. Elle est encore active et s'étonne des vacanciers qui se promènent en vélo sur la voie verte et ne respectent pas toujours le passage des machines agricoles.

¹ L'action de mouliner le fil est l'opération ayant pour but de donner au fil de soie, ou à d'autres fils, la torsion nécessaire. Le fil est ensuite enroulé sur les bobines, prêt pour le tissage. Le fil arrive de la filature en écheveaux et repart pour le tissage en bobines. <https://www.familles-de-quintenas.com/travail/usine-du-moulin-sur-cance/>

² Cette famille possède plusieurs usines dans la région d'Annonay, toutes travaillant la soie, puis les textiles artificiels. Et forment le groupe TSR (Tissages de Soirie Réunis) <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA69000990>

³ = des écheveaux



Hameau des Bénevis



Voici donc le deuxième épisode de la rubrique Gare de Burdignes de notre Bulletin.

Cette année, Michelle et Dominique Berne nous parlent du travail de leurs grands-parents à la gare des Chirattes.

Dans un deuxième texte, Roger Colombier nous parle de ce métier de femmes gardes-barrières. Après une carrière de conducteur SNCF, cet homme passionné d'histoire, en particulier d'histoire sociale, a fondé un institut d'histoire sociale de la région mantaise pour garder la mémoire du travail.

Souvenirs du passage du train aux Chirattes

Nos grands-parents étaient employés tous les deux à la SNCF.

Notre grand-père travaillait à l'entretien des voies. Il nous racontait que l'hiver, en pleine nuit, il remontait la voie ferrée jusqu'à St Sauveur-en-Rue. Il tombait les chandelles de glace sous les tunnels pour le passage du train. Il était équipé d'une grande cape en cuir épais, d'un casque et d'une grande latte en bois.

Notre grand-mère était garde-barrières au N°20 (la Maissonnette). Il passait 14 trains de voyageurs par jour. Il fallait beaucoup de rigueur pour respecter les horaires. Tout était manuel.

Petite anecdote : la lessive faite à « l'écluse » devait être étendue en dehors des heures de passage du train pour éviter d'être noircie par les fumées de la locomotive.

Voici pour nous, les souvenirs les plus marquants parmi tant d'autres...

Michelle et Dominique Berne

Histoire des gardes-barrières

A l'origine, le chemin de fer est une corporation essentiellement masculine. Parmi eux, des gardes-voies entretiennent la voie ferrée. Avec la loi du 15 juillet 1845, ils ont aussi obligation que « partout où les chemins de fer croiseront de niveau les routes en terre, des barrières seront tenues fermées, conformément aux règlements ».



Or, avec l'accroissement des circulations ferroviaires, ils assurent aussi la protection des trains, espacent leur circulation en actionnant et gardant des signaux. De ce fait, le chemin de fer utilise des gardes-voies malades ou invalides pour tenir les barrières fermées. Cela ne suffit pas. En effet, il faut bientôt ouvrir et refermer les barrières, en nombre sur le territoire français et en toute sécurité. Dès lors, des épouses de gardes-voies sont appelées à devenir gardes-barrières.

Puis, seront affectées des veuves de cheminots ou parfois de célibataires concubines de gardes-voies.

De ce fait, cabanes ou simples guérites sont construites près des passages à niveau.

En utilisant des femmes, les compagnies ferroviaires en tirent un double avantage : libérer un homme pour l'entretien exclusif de la voie et sa protection ; faire loger sur place un couple en service 24h sur 24 et dire que ce logement entre dans la rémunération de l'agent comme supplément.

Cet ostracisme perdure jusqu'en 1885, date à laquelle une indemnité est accordée à la garde-barrières, mais toujours en appoint de la solde d'un époux.

Et l'article 24 de la réglementation édicte : « Les Femmes Gardes-barrières sont autorisées pendant la durée de leur service, à vaquer au soin de leur ménage, à la condition de ne pas s'éloigner de leur poste. Elles peuvent se faire suppléer par leur mari, toutes les fois que celui-ci n'est pas en service, ainsi que par leurs enfants âgés de plus de quinze ans, ou par toute autre personne, pourvu qu'elles aient obtenu à cet égard l'agrément du conducteur de la Voie ».

Dans cette discipline militaire, pas d'uniforme pour elles, mais un chapeau de cuir bouilli à bord plat sur la tête, une trompe en cuivre astiquée sous peine d'amendes, et un drapeau rouge. Pour signaler au mécanicien que « la voie est libre et le restera », le garde-à-vous devant les barrières fermées, « le drapeau dans son fourreau présenté verticalement ».

En décembre 1866, une circulaire ministérielle les répartit en quatre classes, selon le nombre de manœuvres exécutées, pour une amplitude de 15 heures. Les gardes-barrière sont « remplacées par leur mari qui doit continuer le service jusqu'au passage du dernier train

A cette date, les barrières en bois sont remplacées par des demi-ventaux en métal ; assurément moins lourds, ils entraînent le doublement des manœuvres.

La cabane primitive va devenir une maisonnette, avantage en nature pour n'augmenter ni le salaire du mari ni l'indemnité de la garde-barrière.

A partir de 1890, les barrières sont roulantes, mais très controversées quant à leur maniement ; en effet, les circulations ferroviaires sont plus intenses et les passages à niveau plus larges devant lesquels il faut faire la police. Bien souvent, pas d'affection de deux gardes-barrières pour les grands croisements de la route avec le rail.

Entre les deux guerres, apparaissent les barrières dites « à bascule » ou « guillotines », manœuvrées par un treuil. L'article 15 édicte : « les barrières de passages à niveau doivent être fermées cinq minutes avant l'heure réglementaire du passage des trains réguliers ou annoncés ; on les ouvre immédiatement après le passage de ces trains »

Après la grève générale des cheminots de 1910, les gardes-barrières vont percevoir en moyenne 5 francs. En 1928, l'indemnité passe à 75 francs, selon leur classe et si elles sont mariées, veuves, divorcées ou célibataires, avec ou sans enfants à charge.

La maison de la garde-barrières comprend un étage avec la -ou les- chambre(s) des enfants ; au rez-de-chaussée, la pièce à vivre et celle de la chambre pour le couple. Les réparations sont à la charge des locataires. La pièce à vivre peut être local de service pour les brigades de cantonniers qui n'en possèdent pas. Le jardinet attenant n'est défriché, ou planté, qu'avec l'autorisation de l'Ingénieur de la Voie.

Le service démarre avant le passage du premier train ; il s'achève 15 heures après, si le mari est présent pour la remplacer jusqu'à la dernière circulation de la journée.

En mars 1909, le gouvernement impose le repos hebdomadaire qui peut être fractionné en demi-journées, mais avec une astreinte de la garde-barrières et de son mari dans le logement.

Si en 1928 l'ensemble de la corporation obtient 15 jours de congés, ces dernières n'en ont que 12 et rien pour celles en service discontinu.

Après avoir succédé aux Compagnies en 1938, la SNCF persiste à considérer la garde-barrières comme cheminot de seconde zone. Elles sont salariées à plein titre, mais moins que le cheminot situé à la dernière échelle de rémunération.

En 1970, les WC des maisons des gardes-barrières sont à l'extérieur, quand on n'utilise pas ceux des voyageurs en gare. A cette date, sur 9 665 maisons de gardes-barrières, 222 n'ont pas l'électricité, 209 s'éclairent au gaz butane ou propane ; 1691 sont alimentées en eau par un puits ou une citerne et 1671 dotées d'électropompe pour capter une source.

Il n'existe plus aucune garde-barrières. Les passages à niveaux sont à fermeture automatique. Et devant ces barrières abaissées, nul n'invective ces femmes qui, dans les derniers temps, tournaient 33 fois une manivelle pour les fermer ou les ouvrir.

Que ces lignes leur rendent un juste hommage.



En septembre dernier, suite à une proposition du Parc du Pilat, nous avons découvert la partie de forêt au-dessus du Dojo de Burdigues acquise par l'académie d'Aïkido depuis peu.

C'est Adam Gibaud qui nous a accueillis et présenté la démarche de cet « investissement forêt » du Dojo dans le respect de l'environnement. Je présente ses explications face au changement climatique.

François Castella

La forêt face aux changements du climat Adam Gibaud

« Aujourd'hui, le dérèglement climatique engendre une modification profonde et rapide des paramètres impactant la croissance et la vitalité des espaces forestiers : canicules, sécheresses, tempêtes, neiges lourdes, gelées tardives, orages violents, grêle ...

Face à ces évolutions, la gestion des massifs nécessite d'être repensée, optimisée afin de continuer à produire du bois de qualité et d'assurer les autres fonctionnalités forestières (services écosystémiques, paysage, usages récréatifs,...) sur un temps long.

Au regard des dernières publications scientifiques, voici un récapitulatif en 5 points des modalités de gestion qui peuvent s'appliquer face à ces nouvelles règles.

1 Maintenir un couvert continu

Conserver un couvert forestier permanent confère de multiples avantages :

→ **Maintien du microclimat forestier** (ambiance fraîche et humide). Ce qui :

X Limite le réchauffement du sol : la température du sol peut augmenter de plus de 10°C après une coupe à blanc, élément pouvant être fatal aux champignons mycorhiziens pourtant si importants pour la croissance des arbres (alimentation en eau et en éléments minéraux), ou aux micro-organismes responsables de la dégradation de la matière organique ;

X Limite les pertes hydriques associées par évaporation : températures plus fraîches, vent moins prononcé ;

X Contribue à la création d'un effet tampon face aux extrêmes de températures et laisse la possibilité aux espèces présentes sous la canopée de s'adapter plus en douceur au dérèglement climatique (protection des jeunes plants).



→ **Conservation du carbone stocké dans le sol.** Environ 45 % du carbone séquestré en forêt se trouve dans le sol (Source Ademe). Les coupes à blanc induisent un dégazage de ce carbone contenu dans le sol et contribuent par conséquent à accentuer l'effet de serre et le dérèglement climatique qui s'en suit ;

→**Conservation des éléments minéraux du sol.** Pour cela, éviter une gestion par alternance plantation / coupe rase : La mise à nu du sol induit une minéralisation puis un lessivage de ces minéraux (nitrates, ammonium, potassium, phosphates) qui ne sont alors plus accessibles pour les générations suivantes d'arbres, ce qui a des répercussions sur leur croissance, leur vigueur.

→**Maintien des sols et limitation de l'érosion :** Un sol mis à nu s'érode sous l'action de la pluie, alors qu'il faut 100 ans à l'écosystème forestier pour produire 1 petit centimètre d'humus, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'aval (coulées de boue, ensablements des cours d'eau ou des barrages, inondations,...). L'eau de pluie est interceptée par les houppiers, ce qui ralentit sa vitesse d'impact au sol, limite l'érosion et favorise l'infiltration.

→**Préservation de la biodiversité :** Oiseaux, petits mammifères, microfaune, plantes connexes, monde fongique.

2 Privilégier un peuplement irrégulier

Un peuplement irrégulier est composé d'arbres de tous âges, de tous diamètres, de toutes hauteurs, et idéalement en mélange d'essences. Les avantages d'un tel traitement face à la question climatique sont nombreux :

→**Face aux tempêtes :** En cas de vent violent et de chablis, seuls les individus dominants, les plus exposés, sont concernés. Les tiges culminant sous la canopée avant la tempête sont prêtes à assurer la relève et à prendre la place des arbres déracinés ou cassés. Le peuplement ne repart ainsi pas de zéro et d'un sol vierge, de nombreuses années sont gagnées ;

→**Face au gel tardif :** De la même manière que lorsqu'il fait très chaud l'air est plus frais en forêt, l'effet tampon fonctionne également dans l'autre sens. Ainsi, l'air est plus chaud en hiver sous le couvert forestier et les jeunes rameaux présents sous la canopée sont moins exposés au risque de gelée tardive ;

→**Face à la neige lourde :** Là encore, en cas de casse de houppier chez les individus dominants (notamment résineux), de plus jeunes individus sont là pour assurer la relève rapidement ;

→**Face au risque incendie :** l'hétérogénéité de hauteur de la canopée crée des dépressions et des différences de température entre les faces exposées au soleil et celles à l'ombre, qui favorisent la condensation de l'humidité contenue dans l'air. Les forêts irrégulières sont par conséquent plus humides et moins sujettes au risque incendie ;

→**Face à l'appauvrissement des sols :** Les arbres âgés, au système racinaire profond, permettent une remontée des eaux souterraines et des oligo-éléments dont vont pouvoir bénéficier les plus jeunes arbres alentours.



3 Diversifier les essences

Alors que de nombreuses parcelles sont gérées en présence d'une unique essence, héritage de plantations ou d'une gestion favorisant une essence au détriment des autres ; Diversifier est aujourd'hui plus qu'opportun face au dérèglement climatique :

→ **Pour une sécurité du capital** : Posséder une forêt composée d'un mélange d'essences autorise le fait de profiter des opportunités de marché.

De plus, si une essence est amenée à dépérir (ravageurs, non adaptation), d'autres sont présentes pour prendre le relais et assurer une continuité forestière.

→ **Pour tirer profit d'un phénomène d'entraide** nommé « résistance par association » face aux ravageurs :



X Le mélange d'essences induit une réduction de la densité des arbres hôtes, ce qui d'une part permet de ralentir la vitesse de propagation des ravageurs, et d'autre part conduit à ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ;

X Les essences non hôtes produisent des composés volatils répulsifs des ravageurs – Ainsi les feuillus émettent des répulsifs aux scolytes ;

X Cela favorise la biodiversité et notamment la diversité des prédateurs des ravageurs comme le Pic noir, la Barbastelle ou les Mésanges qui se nourrissent des Scolytes et de la Processionnaire du pin.

→ **Pour une meilleure productivité** : Il a été montré une meilleure croissance et vigueur des arbres dans un contexte de peuplement mélangé par rapport à un peuplement pur, notamment en raison d'une utilisation complémentaire des ressources nutritives, dont l'eau – ce qui rend en particulier les peuplements mélangés plus résistants à la sécheresse.

→ **Pour favoriser les précipitations** : Les feuillus émettent des composés volatils qui servent de noyaux de condensation à la vapeur d'eau (elle-même en partie issue de la transpiration des végétaux), qui va tomber sous forme de pluie dans un rayon de 5 km.

4 Préserver les sols

Comme dans le milieu agricole, les sols, qui constituent la garde-manger des arbres, sont d'une haute importance. Il s'agit dès lors de les préserver, de maximiser leur fonctionnement et leur vitalité, afin que les systèmes racinaires des arbres, associés aux mycorhizes (ces filaments des champignons qui, associés aux racines des arbres, permettent de décupler le volume parcouru, d'aller chercher de l'eau et des minéraux bien au-delà du système racinaire des arbres, d'interconnecter les arbres entre eux) se développent du mieux possible et assurent la croissance de la forêt.



La compaction des sols entraîne des difficultés de développement des systèmes racinaires et des mycorhizes, une incapacité de pénétration de l'eau dans le sol et une incapacité de circulation de l'air et de l'oxygène - or, les racines et les micro-organismes du sol respirent - ce qui fragilise de fait les peuplements.

Ainsi, il est important de :

→ **Privilégier l'emploi de matériels légers lors des travaux et des coupes sylvicoles** : bûcheronnage manuel, machines thermiques légères et de petite taille pour sortir les bois, débusquage / débardage à cheval ou par câbles. Il est en effet question de limiter le tassement du sol forestier.

→ **Limiter la circulation des engins à des espaces définis** : mieux vaut en effet passer plusieurs fois au même endroit plutôt qu'une seule fois partout sur la parcelle (80 % du tassement du sol est atteint lors du premier passage de l'engin – la décompaction du sol pour un retour à l'état initial de porosité prend alors plus de 10 ans). Les cloisonnements d'exploitation peuvent être un bon moyen de cadrer la circulation sur des espaces définis, mais ils ne se prêtent pas à tous les peuplements et rendent les forêts moins "naturelles" d'un point de vue paysager. Les cloisonnements sont dans tous les cas à réfléchir en fonction des contraintes (zones humides, pente, obstacles, cours d'eau).

→ **Travailler en sol portant ressuyé** (non humide ou gelé), sous peine d'accentuer l'impact sur les sols, de rendre des pistes et des cloisonnements impraticables, de porter atteinte à la cohabitation avec les autres usagers des espaces forestiers.

5 Développer la biodiversité

Il est en effet possible de conjuguer production forestière et biodiversité, et la première ne va pas sans la deuxième sur le long terme.

De manière générale, plus une forêt est bio-diversifiée, plus il s'agit d'un écosystème riche, plus elle est équilibrée, et plus elle se montre résiliente face au dérèglement climatique :



→ **Conserver du bois mort en forêt** – sur pied comme au sol et de toutes dimensions – ainsi que des arbres vivants porteurs de dendro-micro-habitats (DMH), dans une optique :

X De prédation des ravageurs : Oiseaux (Mésanges, Pics) et chiroptères (Barbastelle) sont des prédateurs naturels des Scolytes et de la Processionnaire du pin. Ils nichent dans des cavités de tronc ou sous des écorces décollées. Préserver leurs habitats, ainsi que ceux d'autres espèces prédatrices de ravageurs dont on ignore pour l'heure l'existence, autorise une gestion locale et naturelle de la problématique ravageurs (dont les cycles reproducteurs sont favorisés avec l'augmentation des températures).

- X De fertilité du sol : La décomposition du bois mort induit un retour de la matière organique et des minéraux au sol, dont vont pouvoir bénéficier les arbres qui prennent le relais. A défaut, les sols s'appauvrissent et la productivité s'en ressent – Il est à ce titre important de laisser les rémanents en forêt après coupe .
- X D'effet tampon vis à vis de la ressource en eau : En plus d'agir comme des éponges (accumulation d'eau en période humide, relargage en période sèche), les arbres morts produisent également de l'eau lors de leur décomposition.
- X De préservation de la biodiversité dans son ensemble : 30 % des insectes forestiers dépendent des arbres morts, 40 % des oiseaux des bois ont besoin d'arbres sénescents pour assurer leur nidification ou conserver un garde-manger.

→**Préserver les zones humides** : historiquement très dégradées par la main de l'Homme (assainissement, zones planes constructibles), elles jouent pourtant un rôle très important dans la régulation des phénomènes hydriques ce qui diminue l'impact des sécheresses ;

→**Préserver les sols** : Insectes, champignons, lombrics creusent des trous dans le sol, ce qui contribue à leur porosité et à l'infiltration de l'eau.

→**Diversifier les essences** : Corrélation directe entre variété d'essence et biodiversité. De plus, les aiguilles des résineux se décomposent mieux lorsque mélangées à des feuilles de feuillus, ce qui a une incidence sur l'humus et la fertilité des sols forestiers.

Pour conclure :

Les 5 modalités de gestion présentées montrent qu'il est possible de limiter l'impact du dérèglement climatique sur les peuplements forestiers existants simplement en faisant preuve de bon sens.

Ces actions sont complémentaires les unes envers les autres et non antagonistes.

Une autre solution très répandue consiste à remplacer les peuplements historiques en passant par la plantation d'essences au profil plus exotique. Plus risquée à bien des égards (essences adaptées aux fortes chaleurs et à la sécheresse, beaucoup moins aux gelées tardives ; adaptation au sol (mycorhizes) et qualité de la régénération non maîtrisée ; problématiques d'introductions de pathogènes ou d'espèces au caractère envahissant ; forte mortalité de plants issus de pépinières lors de plantations en années sèches, coût élevé...), cette solution n'est pourtant pas à délaissier et des expérimentations sont à mener ponctuellement et avec précaution. Au regard du développement ci-dessus, les plantations d'enrichissement (en pied à pied ou petit collectif), sous couvert forestier, peuvent constituer des alternatives intéressantes aux plantations dites "en plein", sur plusieurs hectares.

Face à l'évolution des conditions climatiques, les végétaux (et donc les arbres), sont en incapacité de se déplacer pour aller chercher des conditions plus propices à leur développement. En revanche, leur matériel génétique est en constante évolution ce qui rend possible une adaptation si l'évolution des conditions climatiques n'est pas brutale. De plus, les arbres gardent en "mémoire" les conditions climatiques connues au cours de leur vie, ce qui se traduit par une évolution annuelle de la génétique des graines qui donneront de nouveaux plants. Laisser la régénération naturelle de la forêt se faire peut dès lors s'avérer être un choix payant (tout en étant gratuite)."

Adam Gibaud

www.parc-naturel-pilat.fr

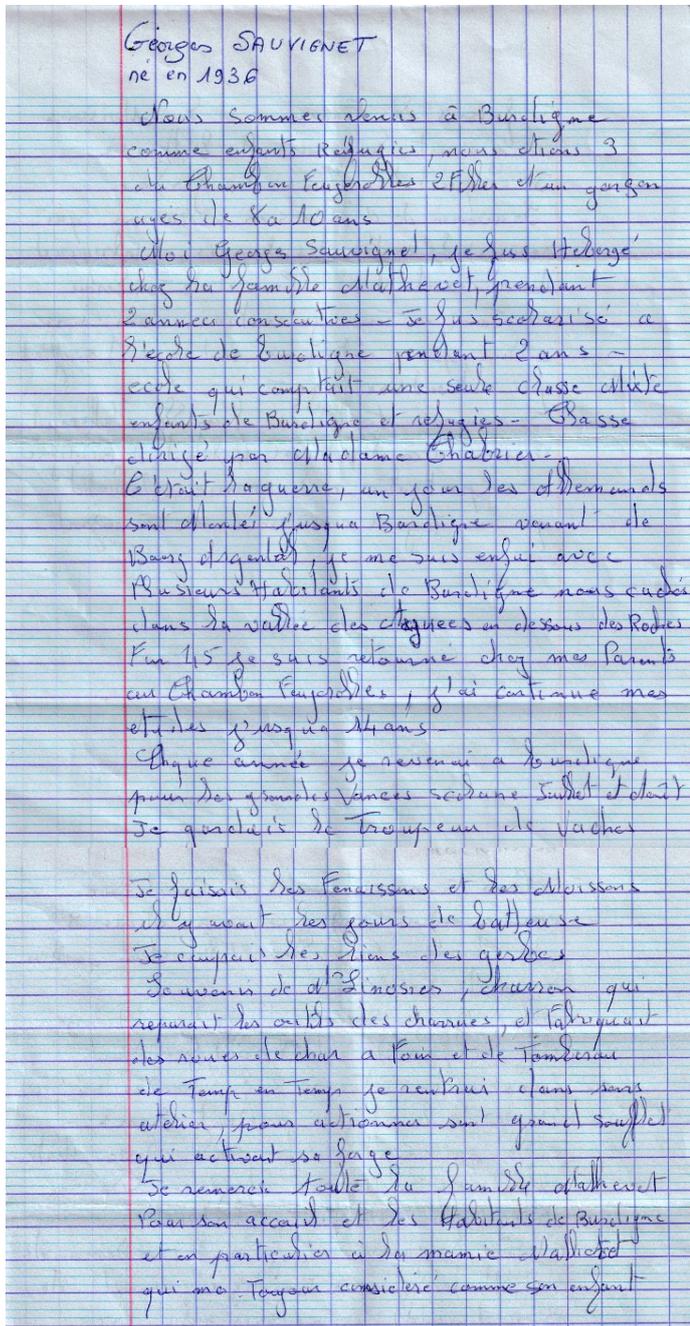


Georges Sauvignet, enfant, a séjourné à Burdignes, pendant la guerre 1939/1945.

Dans ce contexte, des enfants étaient placés dans des familles paysannes, pour échapper à la malnutrition et aux bombardements qui menaçaient la Vallée de l'Ondaine, industrielle et minière.

Après-guerre, quelques familles ont maintenu des relations avec les familles d'accueil, venant parfois prêter main forte à la ferme pendant leurs vacances d'été.

Nous remercions Georges pour son témoignage touchant.



Georges SAUVIGNET
né en 1936

Nous sommes venus à Burdignes
comme enfants réfugiés, nous étions 3
du Chambon Feugerolles 2 filles et un garçon
âgés de 8 à 10 ans

Moi Georges Sauvignet, je fus hébergé
chez la famille Mathevet, pendant
2 années consécutives - Je fus scolarisé à
l'école de Burdignes pendant 2 ans -
école qui comptait une seule classe mixte
enfants de Burdignes et réfugiés - Classe
dirigée par Madame Chabrier -
C'était la guerre, un jour les Allemands
sont montés jusqu'à Burdignes venant de
Bourg Argental, je me suis enfui avec
plusieurs habitants de Burdignes mais cachés
dans la vallée des Ayguées au-dessus des Roches
Fin 1945 je suis retourné chez mes parents
au Chambon Feugerolles, j'ai continué mes
études jusqu'à 14 ans

Chaque année je revenais à Burdignes
pour des grandes vacances scolaires en juillet et août
Je gardais le troupeau de vaches

Je faisais des fenaisons et des moissons
et j'avais des jours de batteuse
Je coupais des liens des gerbes
Je venais de Monsieur Linossier, charbonnier qui
réparait les outils des charrues, et fabriquait
des roues de char à foin et de tombereau
de temps en temps je rentrais dans son
atelier pour actionner son grand soufflet
qui actionnait sa forge

Je remercie toute la famille Mathevet
pour son accueil et les habitants de Burdignes
et en particulier à la mamie Mathevet
qui me considère comme son enfant

Georges Sauvignet né en 1936

Nous sommes venus à Burdignes comme enfants réfugiés, nous étions trois du Chambon-Feugerolles, deux filles et un garçon âgés de 8 à 10 ans.

Moi, Georges Sauvignet, je fus hébergé chez la famille Mathevet pendant deux années consécutives. Je fus scolarisé à l'école de Burdignes pendant deux ans, école qui comptait une seule classe mixte, enfants de Burdignes et réfugiés. Classe dirigée par Madame Chabrier.

C'était la guerre, un jour les Allemands sont montés jusqu'à Burdignes venant de Bourg-Argental, je me suis enfui avec des habitants de Burdignes et nous nous sommes cachés dans la vallée des Ayguées sous Les Roches.

Fin 1945 je suis retourné chez mes parents au Chambon-Feugerolles, j'ai continué mes études jusqu'à 14 ans.

Chaque année je revenais à Burdignes pendant les grandes vacances scolaires en juillet et août. Je gardais le troupeau de vaches. Je faisais les fenaisons et les moissons. Il y avait des jours de batteuse. Je coupais les liens des gerbes.

Souvenir de Monsieur Linossier, charbonnier, qui réparait les outils des charrues et fabriquait des roues de char à foin et de tombereau. De temps en temps je rentrais dans son atelier pour actionner son grand soufflet qui actionnait sa forge.

Je remercie toute la famille Mathevet pour son accueil et les habitants de Burdignes et en particulier la mamie Mathevet qui m'a toujours considéré comme son enfant.





Le projet alimentaire des Monts du Pilat est lancé !

En effet, la Communauté de Communes des Monts du Pilat a engagé l'élaboration d'un projet alimentaire (PAT) à l'échelle du territoire. Il implique tous les habitants, ainsi que tous les acteurs économiques et politiques locaux. L'objectif est de construire tous ensemble des solutions concrètes qui répondent aux besoins agricoles et alimentaires du territoire, puis de les déployer.

Le PAT, c'est une belle opportunité pour agir sur différents domaines en lien avec l'alimentation locale : donner accès à une alimentation saine, mettre en valeur les produits locaux, tisser du lien entre producteurs et habitants, préserver la biodiversité, lutter contre la précarité alimentaire, lutter contre le gaspillage alimentaire, préserver les terres agricoles, accueillir de nouveaux agriculteurs, etc...

L'élaboration du PAT se fera en plusieurs étapes :

- 1- Etat des lieux du territoire sur l'offre alimentaire, les ressources et spécificités locales, les attentes et besoins des habitants, des consommateurs et des acheteurs locaux (juillet 2022 - février 2023),
- 2- Définition tous ensemble d'une stratégie alimentaire pour le territoire, qui sera le socle de nos futures actions (3 ateliers : mars 2023 - juillet 2023),
- 3- Co-construction d'un plan d'actions pour concrétiser cette stratégie (août 2023 - juin 2024).

Parce que nous voulons que ce PAT soit élaboré pour et avec vous tous (que vous soyez habitants, commerçants, restaurateurs, agriculteurs, professionnels de santé, collectifs, associations, structures sociales, porteurs de projet dans le secteur alimentaire...), vous pourrez participer aux différents ateliers qui seront organisés durant tout ce processus afin de définir les actions à mettre en place sur notre territoire.



Notez la date : le premier atelier aura lieu le 27 mars 2023 à

18 h. Nous vous invitons à y participer ; chacun de vous a son mot à dire !

Si vous souhaitez être informés ou associés au PAT, et notamment vous inscrire au 1er atelier du 27/03/23 à 18 h, nous vous invitons à contacter la chargée de mission du PAT, Christine Gazel (Tel 06 46 17 88 37 – 04 77 02 17 16 – mel : pat-agriculture@cc-montsdupilat.fr).





Don du sang : 1 heure pour sauver 3 vies !

Une personne qui sauve une vie est un héros !

Et que dire d'une personne qui sauve 3 vies ???

Eh bien, cette personne c'est peut-être vous !!!

Parfaitement, vous êtes potentiellement cette personne qui peut sauver 3 vies.

Comment... ?

En donnant votre sang, tout simplement.

Pas moins de 10 000 dons par jour sont nécessaires, rien qu'en France, pour soigner les malades.

Pourquoi un tel besoin ?

Parce qu'aujourd'hui aucun médicament, aucun produit ne peut se substituer au sang humain.

De plus, avec une durée de vie limitée des produits sanguins et un besoin quotidien pour faire face à la demande le don de sang est indispensable !

Donner son sang c'est participer à cette grande dynamique du partage qui réunit donneurs et receveurs.

Le don de sang est un geste généreux, citoyen et solidaire.

Pas tous donneurs, mais tous potentiellement receveurs !!!

Aujourd'hui tout le monde n'est pas donneur, mais demain tout le monde peut devenir receveur, parce que personne n'est malheureusement à l'abri d'une chimiothérapie, d'une maladie auto-immune, d'une hémorragie suite à un accident, une opération, ou, pour une maman, un accouchement compliqué.

Tous et à tout moment pouvons avoir un besoin urgent de produits sanguins, ne l'oubliez jamais !!!

C'est décidé, vous aussi souhaitez franchir le pas et devenir donneur, rien de plus simple :

Vous êtes un homme une femme entre 18 et 70 ans et disposez d'une heure de temps.

Vous maîtrisez la langue française pour comprendre et répondre aux questions posées lors de l'entretien préalable.

Alors présentez-vous à la collecte avec une pièce d'identité (document comportant obligatoirement une photo d'identité et votre date de naissance).

Et laissez-vous guider.

Avant chaque don, un médecin ou un(e) infirmier(e) habilité(e) vous reçoit pour un entretien strictement confidentiel. Il s'assure ainsi que vous pouvez bien donner votre sang dans le respect de votre sécurité et de celle du patient.

Lors de cet entretien vous pouvez poser toutes vos questions concernant le don de sang.

Les lieux des collectes les plus proches de Burdiges :

St Julien-Molin-Molette à la salle des fêtes

St Sauveur en Rue à la salle des fêtes

Les dates de collecte vous sont communiquées via affichages en différents endroits très fréquentés

Vous pouvez à tout moment savoir où et quand aura lieu la prochaine collecte la plus proche de chez vous et prendre rendez-vous en consultant le site :

Dondesang.efs.sante.fr Ou au 04 75 82 44 05

Bourg-Argental à la salle J. Esterel

- Lundi 16 janvier
- Vendredi 07 avril
- Lundi 10 juillet
- vendredi 06 octobre

Normalement si pas de changement les horaires sont de 15h30 à 19h00.

Merci pour votre engagement

A bientôt lors d'une prochaine collecte.

Serge Gilibert



pour tous, toute la vie, partout

Bénévole ADMR

Association Les trois Vallée Bourg-Argental :

Une mission passionnante pourquoi pas vous ?

Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du **lien social** et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.

Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.

- Rencontrer les personnes, les écouter, participer à l'évaluation des besoins et à leur évolution
- Coordonner la communication locale.
- Coordonner la gestion du personnel
- Organiser des temps d'animation pour les personnes aidées.

Et bien d'autres missions... il y a en a forcément une qui pourrait vous intéresser...
Les bénévoles pourront vous rencontrer afin de vous présenter toutes ces missions.

Vous pouvez contacter le bureau de l'ADMR au 04 77 39 79 51

**ou vous présenter dans nos nouveaux locaux
16 avenue de la résistance 42220 Bourg-Argental**



Pousse d'Art



Mon activité dans la création de bijoux en argent a démarré lors de mon arrivée à Burdignes dans le hameau de Vireuille-Haut. C'est là qu'est né l'atelier Pousse d'Art et que je suis devenue créatrice indépendante.

Formée à la bijouterie, je confectionne des bijoux essentiellement en argent, non pas en assemblant des composants achetés par ailleurs, mais en les fabriquant dans mon atelier. Je réalise toutes les étapes de fabrications des bijoux en passant par la fonte du métal, je façonne des plaques, du fil pour pouvoir ensuite créer toutes les formes que je souhaite.

C'est au retour d'un voyage en Amérique Latine, après avoir ramassé pas mal de graines tropicales, que j'ai eu envie de les intégrer à mes montures en argent. L'idée est de retranscrire à travers le bijou cette nature incroyable à ma façon. Je suis passionnée par la manière dont on peut façonner le métal, créer pour raconter une histoire, faire voyager et transmettre sa sensibilité à travers un objet qu'on porte au quotidien.

Contact :
Pousse d'Art
Alexandra Gouot
Réparations, créations sur mesure
06 06 94 19 98
poussedart@gmail.com



Chezelmüt est une fabrique de meubles. Résultat de l'association entre Emilien Adage et Vincent Carrey, le projet réside en l'échange d'idées, de savoir-faire et d'outils permettant l'élaboration d'un mobilier fait-main, sur-mesure et unique. Leurs créations, situées dans un interstice entre artisanat et design, s'adaptent à des aménagements d'espaces particuliers et publics. A l'écart des chaînes de production en série, leur proposition est une mise en œuvre raisonnée : un fonctionnement sur commande, des séries limitées, l'utilisation régulière de matières rescapées des bennes et une alternative - dans la mesure du possible- aux traitements chimiques. L'atelier de fabrication situé à Burdignes, dans le Parc Naturel du Pilat, a pour objectif de collaborer avec des artisans et fournisseurs locaux.



Laura Tangre

Photographe et réalisatrice de films documentaires. J'ai réalisé notamment le film « Un abri idéal » en 2021, diffusé sur TV8MontBlanc et en festivals.

En activité depuis 2010 je réponds par ailleurs à des commandes institutionnelles, d'entreprises ou de collectivités. Quelques références de commandes effectuées par le passé : Biocoop Bionacelle, ville de Lyon 1er arrdt, groupe Intermarché, Silcomp Annonay, Association "Terroir Pays de St Félicien", Association " de Bio et d'audace", Quelques p'Arts ... Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public etc...



Je propose également des stages photos en groupe ou individuels aux particuliers, à ce propos Burdignes est un excellent terrain d'apprentissage ou de perfectionnement photographique !

Site web : www.lauratangre.com



Chevalier Luc

CLIM EURL
42220 BURDIGNES
Chevalier Luc Installation Maintenance

**Froid - Climatisation
Pompe à chaleur
Plomberie**

07 68 27 67 59
ch.luc@icloud.com

Eloi Galipaud

Vous rêvez d'un
couteau
personnalisé qui
vous corresponde

créations bois
époxy cuir

steeloi.creation@gmail.com-06 31 76 90 78-steelocreation.com-42220 Burdignes

Steeloi Création
Forgeron coutelier créateur



-Rémoulage /Affûtage:
(cuisine, boucherie,
jardin toiletteage,
coiffure, couture,
sculpture etc...)
-Restauration:
(outils,couteaux
endommagés...)

N'hésitez pas à me contacter
pour plus d'informations
06-31-76-90-78
steelocreation.com
steeloi.creation@gmail.com



Cool La Source



Collectionneur, créateur et amateur de vieilles mécaniques, besoin de place pour toutes mes vieilleries, je décide d'acquérir cette charmante ferme à rénover avec sa vue incroyable en 2007. La ferme est en très mauvais état. Je commence par rénover le côté sud en y faisant un petit appartement afin d'y vivre avec ma petite famille pour ensuite rénover le reste de la maison.

Dans cet appartement, je vais vite mélanger pierre, enduit chaux-chanvre, fer et objets anciens détournés... qui vont faire un endroit cosy et atypique.

En 2017, je décide de le louer en meublé de tourisme pour 2 personnes. Les échanges avec mes hôtes sont très enrichissants et permettent de discuter, transmettre mes passions, faire découvrir la vie du village, ainsi que les endroits et lieux magnifiques qui nous entourent.

Chez Cédric, COOL LA SOURCE

Gîte pour 2 personnes

1218 Route de Vireuil-le-Haut

42220 BURDIGNES

Tel: 06 33 98 10 32



Gîte de Béchetuille



"Chers Burdignants, c'est une histoire peu banale que nous avons vécue au cours de l'année 2021 car nous avons redécouvert l'existence du Hameau Béchetuille de manière fortuite alors qu'il était en vente! Portants nous-mêmes ce patronyme, et parents de 4 enfants, nous avons fait l'acquisition de cette propriété ancestrale dans le but de renouer avec cette région qui fut celle de nos aïeux et qui nous est si chère. Nous reprenons pour le moment son activité sous forme de gîtes (14 couchages) à partir de mai 2023 à la suite de

Monsieur Jacques Dutreil. Les réservations sont disponibles dès à présent sur le site Airbnb. Nous attendons donc nos futurs locataires avec impatience dans notre petit hameau édifié au XVI siècle, caché au cœur de la forêt, où tranquillité rime avec authenticité."



Gîtes ruraux à Fanget



www.gites-de-france-loire.com

A la frontière entre la Loire et l'Ardèche, dans le parc du Pilat, Marie et Joël Cléménçon, vous accueillent dans leurs gîtes ruraux.

L'orée du bois n°4206, pour 4 personnes et Les cèdres n°4205 pour 6 personnes, sont situés dans une maison datant du 16ème siècle, rénovée en conservant bois et pierres, ce qui lui donne beaucoup de caractère. La maison est en pleine campagne, près du site de ski de fond et de VTT, avec départ possible sur place pour les randonnées.

Ces deux gîtes sont classés 3 épis, ils sont ouverts toute l'année et réservables à la centrale des gîtes de France :



Informations pratiques

Mairie :

Tél. : 09 63 68 64 41

Mail : mairie@burdignes.com

Mardi, jeudi, vendredi : 14h à 17h

Mercredi, samedi: 9h à 11h Mairie

Pour un rendez-vous avec les élus, prendre contact au secrétariat.

CCMP (Communauté de Communes des Monts du Pilat) :

Tél. : 04 77 39 69 21

Du lundi au vendredi :

9h-12h/13h30-17h

La Poste de Bourg-Argental :

Le lundi et du mercredi au vendredi :

9h-12h/14h-16h30

Mardi 9h-12h/14h-15h30

Samedi : 9h-12h

Départ du courrier en semaine à 15h30

et le samedi à 10h30

Paroisse :

Renseignements sur le site :

www.paroissestregis.fr

Déchetterie :

Le Noharet • 42220 Bourg-Argental

(sur la D503 entre Bourg-Argental et Saint-Sauveur-en-Rue)

Lundi et vendredi : de 13h30 à 17h

(fermeture à 18h, du 01/05 au 30/10)

Mercredi et samedi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

(fermeture à 18h, du 01/05 au 30/10)

04 77 39 18 84

Transport en commun :

Possibilité d'utiliser le ramassage scolaire en période scolaire, dans la limite des places disponibles, règlement au chauffeur du car



⇒ Le Bulletin est distribué aux personnes résidant sur la commune de Burdignes.

Pour les personnes extérieures, une participation aux frais d'envoi est demandée :

Abonnement de 10 € /an
chèque à l'ordre de : " Burdignes en fête "

A souscrire ou renouveler auprès de
Bernard Vilars.

☎ 80 route de Toissieu, 42220 BURDIGNES

Le Bulletin se trouve également en vente 3€ à Bourg-Argental, au bureau de tabac " chez Valérie ".

Le Bulletin est aussi consultable **en couleur** sur le site de la commune : www.burdignes.com

Le site internet de Burdignes évolue, vous pouvez y déposer les informations de votre association, les événements à venir, faire connaître les commerces et les services....

La municipalité y publie régulièrement les comptes-rendus des conseils municipaux, les infos sur l'urbanisme et le PLU.

« burdignes.com » sur votre ordinateur, tablette ou téléphone portable.

Sur l'appli « illiwap » vous avez beaucoup d'informations en temps réel sur les événements se déroulant à Burdignes et dans les communes de notre région. N'hésitez pas à la télécharger, vous pouvez sélectionner les communes qui apparaîtront.

⇒ Géré par des bénévoles, le Bulletin ne paraît que par la volonté des gens souhaitant aider à sa conception et sa diffusion...

Nous sollicitons des volontaires sur chaque hameau de Burdignes pour distribuer les bulletins aux habitants du voisinage.

Votre voisin n'a pas son bulletin ? Il est peut-être en attente en Mairie. Merci de le récupérer...

⇒ Pour le prochain numéro, merci d'envoyer vos articles de préférence par mail à :

claire.galipaud@gmail.com

fboucly@gmail.com

mdupre@a-d-r.fr

francois.castella@laposte.net

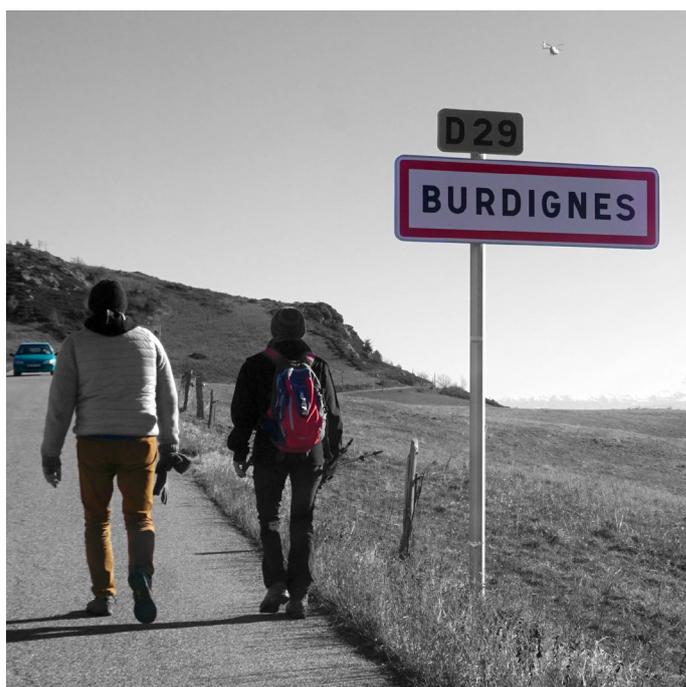
vilars.bernard@wanadoo.fr



*En format traitement de texte
(.doc, .docx) **Pas de pdf** svp
et les photos séparées. (.jpeg, .png)*

⇒ Sinon, en texte imprimé ou manuscrit à
Bernard Vilars.

☎ 80 route de Toissieu



COMITÉ DE RÉDACTION :

Mathilde Berne, Florence Boucly, Francois Castella, Michèle Dupré, Claire Galipaud, Pierrot Linossier, et Bernard Vilars.

Mise en page : Jean-Yves Meyer